

EXCHANGES ÉCHANGES INTERCAMBIOS SCAMBI

N° 75, 2001/2

† **Martin J. Royackers, S.J.**
1959-2001

* **Présentation** 38

* **L'annulation de la dette de pays africains ne changera rien** 39
Aquiline Tarimo, S.J., Tanzanie

Histoire de la Mission Ouvrière Jésuite
Noël Barré, S.J.
Un Testament Spirituel
† Herman Pillaert, S.J.

..... 49

* **Racines d'une culture spécifiquement jésuite des vocations**..... 61
Gabino Uríbarri, S.J., Espagne

* **Lettre de l'Italie** 71

C.P. 6139 – 00195 ROMA PRATI – ITALIE
+39 0668 79 283 (fax)
sjs@sjcuria.org

Promotio Iustitiae est publié par le Secrétariat pour la Justice Sociale de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome et imprimé sur papier sans chlore (TCF). *PJ* est disponible en français, anglais, espagnol et italien.

Si vous souhaitez recevoir *PJ*, il vous suffit de communiquer votre adresse à l'éditeur (en indiquant la langue préférée).

Promotio Iustitiae sera bientôt disponible aussi sur le World Wide Web à l'adresse :

www.sjweb.org/sjs

Si vous souhaitez discuter une idée de ce numéro, une brève réaction de votre part sera bien accueillie. Pour envoyer une lettre à *PJ* en vue de la publication dans une prochaine livraison, veuillez utiliser l'adresse ou le numéro de fax ou encore le courrier électronique indiqué sur la couverture.

La reproduction d'articles est encouragée en citant *Promotio Iustitiae* comme source ainsi que l'adresse. Merci de nous envoyer une copie.

Michael Czerny, S.J.
Éditeur

† **Martin J. Royackers, S.J.** **1959-2001**

Dimanche 17 juin, Martin Royackers, S.J. avait prêché sur la brûlante question de la violence et de la criminalité en Jamaïque. 453 personnes ont été assassinées sur l'île antillaise depuis le début de l'année. « Cela peut arriver également à moi » a-t-il dit à l'assemblée dominicale. « Si cela arrive, je souhaiterais être enterré ici, parmi les miens ».

Quatre jours plus tard, au matin du jeudi 21 juin, le jésuite canadien âgé de 41 ans, était retrouvé mort dans une mare de sang, face contre terre, abattu à bout portant d'une balle en plein cœur. Il n'y avait aucun signe de vol. Il se trouvait sur la véranda de son bureau et tenait encore dans ses mains les clefs de l'Église.

Le P. Martin a été tué près de l'église Ste Thérèse où il travaillait depuis 1995 et dont il était maintenant le curé. Ste Thérèse se trouve à Annotto Bay, petite ville côtière à 48 km au nord-est de Kingston, dans le département de Ste Marie. « Il était très dévoué aux gens, comme s'il ne se souciait pas de lui-même. Les repas n'étaient pas importants pour lui, pas plus que ses vêtements. Il était toujours avec les gens » dit le diacre de la paroisse, Anton Fernandopullé, pleurant alors qu'il parlait.

Avec Jim Webb, S.J.*, le Supérieur régional des Jésuites de la Jamaïque, Martin était profondément impliqué dans un projet de développement qui cherchait, entre autres objectifs, à transformer des terres gouvernementales inutilisées en champs de cultures vivrières. Le Projet de Développement Rural Ste Marie (SMRDP) est un effort conjoint de la population locale, des jésuites canadiens et de l'ACDI (Agence Canadienne de développement international). Début juin, le SMRDP avait reçu un coup de téléphone menaçant de mort les deux prêtres. L'interlocuteur avait lié cette menace à la demande faite par le SMRDP au gouvernement d'affecter environ 25 hectares à l'agriculture locale. La police jamaïcaine, une fois informée, conseilla aux pères de prendre la menace sérieusement.

Martin Royackers était né le 14 novembre 1959 à Strathroy près de London en Ontario (Canada), entré dans la Compagnie de Jésus en 1978 à Guelph, ordonné en 1988 à Toronto et avait fait sa profession solennelle en 1999 en Jamaïque. L'archevêque catholique de Kingstown, Mgr E. Clarke a regretté la perte d'un prêtre courageux et a ajouté : « la vie n'est plus respectée ni tenue en estime dans aucun secteur de la société ... plus personne n'est en sûreté désormais ».

Ce jésuite au caractère paisible a travaillé sans relâche et avec grand dévouement pour les pauvres. Bien que timide, Martin avait la parole franche et était devenu l'ami de beaucoup. Il était président de deux commissions éducatives et enseignait la doctrine sociale de l'Église au Centre Théologique de St. Michael.

* St. Theresa Church, P.O. Box 5, Annotto Bay, Jamaïque, +876-996-2410 (fax), <jimwebb@infochan.com>.

PRÉSENTATION

Le Grand Jubilé de l'an 2000 a mis en lumière plusieurs priorités pastorales auxquelles l'Église doit faire face dans le troisième millénaire, explicitées par le Pape Jean-Paul II dans sa lettre apostolique, *Novo Millennio Ineunte*, plus particulièrement dans les chapitres III et IV. En mai de cette année, le Consistoire Extraordinaire des Cardinaux a débattu de la vie de foi et des relations de l'Église avec la culture dominante ainsi que du phénomène de mondialisation.

Les cardinaux se sont joints au Saint Père en priant pour la fin des hostilités au Moyen Orient.

Nous adressons un appel pressant à tous les chrétiens afin qu'ils intensifient leur prière pour la paix en Terre Sainte et nous demandons aux responsables des Nations d'aider les Israéliens et les Palestiniens à vivre ensemble de manière pacifique. Sur la Terre de Jésus, la situation s'est dernièrement aggravée et trop de sang a déjà été versé. En union avec le Saint Père, nous supplions les parties en cause de parvenir immédiatement à un « cessez-le-feu » et de reprendre le dialogue sur une base équitable et de respect mutuel.

Le message final des Cardinaux reconnaît que l'expérience de foi vécue durant le Jubilé « nous pousse à ne pas avoir peur, mais à prendre le large ».

La communion pousse l'Église à être solidaire de l'humanité, en particulier de la foule croissante des pauvres, des personnes qui souffrent, de celles qui sont foulées aux pieds dans leurs droits les plus sacrés à la vie, à la santé, au travail, à la culture, à la participation sociale, à la liberté religieuse, notamment dans le contexte actuel de la mondialisation.

Nous renouvelons aux peuples qui souffrent à cause des tensions et des guerres, notre engagement à œuvrer en faveur de la justice, de la solidarité et de la paix. Notre pensée se tourne particulièrement vers l'Afrique, où de nombreuses populations sont éprouvées par des conflits ethniques, une pauvreté persistante et de graves maladies. La solidarité de toute l'Église doit aller à l'Afrique¹.

Cette édition de *PJ 75* s'efforce de contribuer à cette même solidarité, fondée sur l'expérience et la foi des jésuites travaillant avec le peuple de Dieu, de manières différentes et dans des parties du monde aussi différentes.

Vos commentaires seront très appréciés.

Michael Czerny, S.J.
Éditeur

¹ Message final des Cardinaux réunis en Consistoire, Rome, 24 mai 2001, Solennité de l'Ascension du Seigneur, n. 6.

L'ANNULATION de la DETTE des PAYS AFRICAINS NE CHANGERA RIEN

Aquiline Tarimo, S.J.

L'annulation de la dette des pays africains ne saurait suffire, pour cette simple raison que cette dette est liée à la persistance de structures économiques injustes, tant au niveau national qu'international. Aucune solution durable n'est donc possible si l'on n'identifie les causes profondes de cette crise, et si l'on ne s'attache à modifier les structures qui en perpétuent les effets. Cet article voudrait mettre en lumière ce qui peut contribuer à infléchir le courant actuellement favorable à l'annulation de la dette dans le sens d'une motivation plus réaliste en faveur de la croissance économique de l'Afrique. Nous aborderons successivement les trois questions suivantes : les causes de l'endettement de l'Afrique ; le rôle de l'Église catholique en ce qui concerne la proposition d'annulation de la dette ; ce qui peut être fait pour assurer un nouvel avenir au continent africain.

1. Les causes de la crise de la dette africaine

Cet endettement relève de plusieurs causes. Tout d'abord, au moment de leur accession à l'indépendance, les pays d'Afrique ont hérité de la colonisation des institutions et des modèles de gouvernance non démocratiques, qui, historiquement avaient généré d'immenses richesses au profit de l'Europe. Ces modèles, ainsi que la manière dont ils étaient appliqués, étaient étrangers aux intérêts réels de l'Afrique. Une telle situation ne pouvait qu'engendrer une crise institutionnelle. Au lendemain de l'accès de leurs pays à l'indépendance, les leaders de ceux-ci auraient pu adopter des manières traditionnelles de mettre en place des gouvernements efficaces. Ils choisirent malheureusement de les ignorer pour la plupart, et de s'installer à leur profit dans les structures antidémocratiques mises en place par le pouvoir colonial. Ce faisant, ils trahirent la confiance de leurs peuples et firent obstacle à la réalisation de leurs rêves de liberté, de justice et de prospérité. C'est ce que Basil Davidson appelle une « crise institutionnelle »¹.

Cette crise affecta non seulement les institutions politiques, mais aussi les structures économiques. Ces structures d'origine coloniale ne furent pas modifiées après l'indépendance. Les pays africains continuèrent d'exporter des matières premières au profit des nations européennes. Selon Sina Odugbemi, environ 51% des exportations africaines sont destinées à l'Europe, et 27% seulement à des pays en voie de développement². Le commerce intra-africain ne représente que 7,5%³. Une telle situation affecte profondément les économies des pays africains parce que la plupart d'entre elles sont dépendantes des revenus de leur produits agricoles d'exportation pour bénéficier de devises. Cette situation est aggravée par le fait que les prix de ces productions agricoles sont fluctuants, et souvent peu élevés sur le marché mondial.

A cela s'ajoute le problème de l'épargne interne. Un pays africain typique ne dispose pas d'une épargne suffisante pour constituer le capital nécessaire à son développement interne. La plupart de ces pays alimentent leurs budgets nationaux avec de l'argent emprunté à l'extérieur. Cet argent provient des bailleurs de fonds internationaux sous la forme d'emprunts et d'aide au développement. Pour payer ces dettes, les pays africains dépendent des sommes générées par les exportations. Or, ainsi qu'il a été mentionné ci-dessus, la majorité des pays africains n'ont à

¹ Basil Davidson, *The Black Man's Burden : Africa and The Curse of the Nation-State*, New York : Times Books, 1992, 12.

² Sina Odugbemi, « Brave New World », *West Africa* (17-23 avril 1995), 582.

³ *Ibid.*, 585.

exporter que des matières premières, ce qui ne saurait générer le cash-flow qui leur serait indispensable. Les fonds provenant de l'exportation ne sont pas en mesure de couvrir les frais des produits nécessaires au fonctionnement de l'agriculture et à l'équilibre budgétaire dans son ensemble. Il en résulte que certains pays deviennent incapables de produire les matières premières à exporter. La responsabilité de ces lacunes en matière de transformation structurelle ne saurait être imputée uniquement à des agents extérieurs. La corruption et la mauvaise gestion ont également contribué à dégrader la situation.

D'autre part, l'accroissement de la dette africaine a atteint des proportions inquiétantes au cours des années 70. Entre 1970 et 1979, la dette extérieure des pays en voie de développement s'est accrue de 400%⁴. Cette rapide augmentation est due à deux facteurs : la politique internationale en matière de prêts et la mauvaise gestion locale. Au cours des années 70, les dollars produits par la flambée des cours du pétrole furent investis dans les banques européennes et américaines. Ces « pétrodollars » ont servi à financer les emprunts consentis aux pays pauvres. Le déséquilibre de la balance commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique a également généré un surplus de dollars en Europe. Ces Eurodollars furent également investis sous la forme d'emprunts⁵. Cette abondance de pétrodollars et d'Eurodollars a permis aux pays pauvres d'emprunter à des termes aisément négociables et à des taux d'intérêts flexibles. Selon Claude Ake, « les pays africains profitèrent de ces facilités de crédit pour emprunter massivement, mais ils consacrèrent cet argent facile à des investissements peu rentables. C'est ainsi qu'entre 1974 et 1982, la valeur en dollars de la dette d'un bon nombre de pays s'éleva de \$140 à \$560 milliards »⁶.

De nombreux pays africains se mirent à emprunter des sommes énormes. Si l'on peut leur reprocher ces emprunts déraisonnables, on ne saurait oublier que les emprunteurs ne peuvent rien sans les prêteurs. En d'autres termes, si les prêteurs n'avaient rendu leur argent si aisément disponible, les emprunteurs auraient fait appel à eux plus prudemment et moins fréquemment. A ce propos, William Darity et quelques autres ont cru pouvoir affirmer que ces emprunts ont été proposés avec insistance aux pays pauvres dans le but d'accroître la marge bénéficiaire des banques américaines et européennes⁷. Dans le but de rentabiliser leur surplus en pétrodollars et Eurodollars au cours des années 70, les banques ont rendu leurs prêts plus attractifs auprès des pays pauvres en dévaluant radicalement leurs conditions. Ce faisant, les banques ont joué un rôle non négligeable dans la mise en œuvre des stratégies qui sont à l'origine de la crise financière qui affecte aujourd'hui l'Afrique⁸. Le désir de réaliser des profits a stimulé la croissance rapide du nombre de prêts aux pays pauvres. Cette situation a encore empiré du fait de la réduction considérable des revenus provenant de l'exportation, qui allait de pair avec une incurie administrative croissante. Les bouleversements sociaux nés de la désillusion qui avait succédé à l'indépendance ont favorisé la prise de pouvoir de nombreux dictateurs et chefs militaires. Ce sont ces mêmes leaders qui ont contracté ces emprunts. Certains d'entre eux furent détournés de leur destination et utilisés à des fins inavouables. Dans certains cas, ils servirent à acheter des armes destinées à éliminer l'opposition politique au sein du pays.

La crise qui se déclara durant les années 1980 en ce qui concerne la dette s'origine dans la réaction du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale à cette situation. La finance internationale entrepris fiévreusement des efforts en vue de réintégrer les pays africains dans le

⁴ Kristen Hallberg, « International Debt, 1985 : Origins and Issues for the Future », in *World Debt Crisis : International Lending on Trial*, ed. Michael P. Claudon, Cambridge, Massachusetts : Ballinger, 1986, 3.

⁵ Jo Marie Griesgraber, *Continuing Dialogue on Debt*, Washington, D.C. : Center of Concern, 1991, 5.

⁶ Claude Ake, *Democracy and Development in Africa*, Washington, D.C. : The Brookings Institution, 1996, 104.

⁷ William Darity, « Did Commercial Banks Push Loans on the LDCs ? » in *World Debt Crisis*, 199-225.

⁸ *Ibid.*, 200.

système. Il est incontestable que ces institutions financières internationales ont joué un rôle important dans cette crise. Il n'était pas question alors d'annuler la dette. Une telle mesure aurait réduit les dividendes des banques d'Amérique du Nord et d'Europe, et aurait entraîné à plus long terme l'écroulement total des marchés financiers à travers le monde. Cette situation amena le Fonds Monétaire International à mettre en place en Afrique, durant les années 80, ce que l'on a appelé le Programme d'Ajustement Structurel (SAP). Contrairement aux apparences, son but essentiel n'était pas de contribuer à la solution des problèmes économiques des pays pauvres. Il s'agissait plutôt de stabiliser les marchés financiers mondiaux sans que l'économie des pays riches en soit affectée. En dépit de ce qu'on peut affirmer aujourd'hui au sujet des effets réputés positifs du SAP, notamment de la part du Fonds Monétaire International, il est clair que son souci principal n'était ni les pays pauvres, ni la personne humaine. La vérité est que les Institutions financières ont alors imposé aux pays pauvres un fardeau insupportable, qui alourdissait encore le poids de leur dette et de leur souffrance. En outre, les emprunts consentis à l'Afrique durant cette période étaient davantage motivés par des raisons de sécurité et le souci de contrecarrer l'influence du communisme que par des préoccupations d'ordre humanitaire.

On ne peut comprendre vraiment l'impact du SAP sur les économies des pays africains que si l'on examine les effets à long terme de ce « programme d'ajustement structurel ». Au cours des années 80, les pays pauvres d'Afrique ont connu une crise majeure du fait de l'augmentation du coût des importations et du déclin des ressources provenant de l'exportation. Le SAP était une politique qui visait à remédier à cette évolution négative et qui consistait à favoriser le recours à une croissance du capital fondée sur l'aide⁹. Quels furent les fruits de cette stratégie ? Elle eut pour résultat d'aggraver davantage encore la condition des gens simples, tout en leur expliquant que cette austérité était de nature à préparer un avenir meilleur. Les conditions ainsi imposées comportaient notamment la restructuration des entreprises publiques, la suppression des contrôles sur le commerce de détail et des prix de production, la libération du commerce et des échanges et l'élargissement de la base d'imposition¹⁰. Ces conditions affectèrent davantage l'ensemble de la population que les riches investisseurs de l'étranger¹¹. Elles se traduisirent par une augmentation des prix de produits de base tels que l'alimentation et les médicaments. En d'autres termes, ce sont les pays emprunteurs qui eurent à supporter le poids de ces mesures, tandis que les pays prêteurs et leurs institutions refusaient de consentir à un ajustement tout aussi nécessaire des arrangements financiers internationaux. Les pays prêteurs gardaient ainsi leurs avantages tout en continuant à fixer eux-mêmes les règles. Cette stratégie du SAP se révéla irréaliste du fait qu'elle n'améliora en rien le dynamisme économique des pays pauvres, et aggrava au contraire leur dépendance à l'égard de l'aide extérieure¹². Cette situation ne fit qu'empirer en raison des dévaluations successives des monnaies locales. Les gouvernements ne pouvaient qu'inviter leurs peuples à « se serrer davantage encore la ceinture ». Sur le papier, les stratégies du Fonds Monétaire et de la Banque Mondiale pouvaient paraître louables, mais leurs effets ne peuvent être qualifiés que de tragiques si l'on prend en compte la constante dévaluation des monnaies locales et les souffrances des populations.

Le SAP encouragea la libéralisation du commerce et favorisa le développement des corporations transnationales. Ces corporations bénéficient en effet des bas salaires et de la faiblesse des régulations tentées par les gouvernements locaux. On pourrait objecter que ces puissantes

⁹ Vic Missiaen, « Economic/Sociological Models of Development », *AFER* 37 (octobre 1995), 192-305 ; voir 296.

¹⁰ Guy Arnold, « An African Way ? » *New African* (septembre 1994), 17-26 ; voir 26.

¹¹ Peter Henriot, « Effects of Structural Adjustment Programmes on African Families », *African Christian Studies* 11/2 (juin 1995), 1-16.

¹² Pour exemple, le rapport analytique de Thermon Djaksan sur la crise de la dette de l'Afrique sub-saharienne des années 1993, 1994 et 1995 montre que l'augmentation de l'aide étrangère et des prêts n'a pas ralenti le rythme du déclin économique (« Development Aid Committee's Annual Report », *West Africa* [18-24 mars 1996], 430-35).

corporations créent des emplois et favorisent l'augmentation de capitaux dans les pays où elles s'établissent. Théoriquement cela pourrait être le cas, mais, dans l'ensemble cela n'apporte pas d'avantages réels aux pays pauvres¹³. Du fait de leur pauvreté endémique et de leurs besoins en capitaux, il ne leur est guère possible de contrôler les activités des compagnies transnationales. Les conditions de travail y sont souvent déplorables, et le respect de l'environnement quasi absent. Les profits réalisés par ces grandes compagnies sont rarement réinvestis dans les pays où elles opèrent. La plupart sont rapatriés dans leurs pays d'origine. Les effets de l'activité de ces compagnies sur les industries locales sont également désastreux. Elles sont incapables de rivaliser avec les transnationales car elles sont dépourvues de capitaux et ne disposent guère d'accès aux marchés internationaux. Il n'est donc guère étonnant qu'un grand nombre de ces industries locales soient menacées de banqueroute et vouées à disparaître.

On doit également constater que le Fonds Monétaire International et les transnationales privent les pays pauvres des ressources financières qui leur font défaut. Ainsi, en 1986, « quarante cinq pays de l'Afrique sub-saharienne ont versé au Fonds Monétaire 895 millions de dollars en plus que ce qu'ils en ont reçu »¹⁴. En 1993, la dette de l'Afrique sub-saharienne s'est accrue de 354%, tandis que, dans le même temps, le Premier Monde connaissait un accroissement de richesse¹⁵. Cette richesse tend à se concentrer de plus en plus dans les mains d'une minorité. Selon le rapport présenté en 1992 par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, « les 20% les plus riches de la population mondiale bénéficiaient de 83% du revenu total, tandis que les 20% les plus pauvres devaient se contenter pour survivre de 1,4% »¹⁶.

Cette réalité se manifeste également au plan local. Un nombre croissant de transnationales profitent de la situation et engrangent d'énormes profits, tandis que la majorité de la population végète dans la pauvreté¹⁷. De telles constatations soulèvent des questions de justice. Les pays africains seront-ils soumis à un nouveau type d'esclavage économique ? Leurs gouvernements jouissent-ils de la possibilité d'initier des projets au bénéfice de leurs peuples, en limitant les interventions extérieures ? Il résulte en tout cas des données dont nous avons fait état que la crise de la dette ne saurait manquer d'affecter l'avenir de l'économie africaine, tant à court terme qu'à long terme.

La recherche de solutions à cette crise ne saurait nous dispenser d'évaluer l'impact de la mondialisation croissante du marché, de la marginalisation politique de l'Afrique et des perspectives pour l'avenir économique de ce continent. Cet avenir dépend dans une large mesure des stratégies politiques et économiques mondiales. La rapidité et l'étendue de ce qui se produit actuellement à ce niveau suggèrent que l'Afrique est en voie de marginalisation. Cette marginalisation résulte de « la régression économique de l'Afrique comparativement aux autres régions du monde, et de la diminution de son importance et de son rôle pour l'économie globale, en particulier pour celle des pays industrialisés »¹⁸. On peut aussi évoquer à propos de cette marginalisation de l'Afrique ce que Walter Rodney appelle le « problème du sous-

¹³ Dans plusieurs pays, les sociétés multinationales sont bien acceptées avec l'illusion que le principe économique du *trickle-down* va changer la situation. Malheureusement, cela ne fonctionne pas. Pour avoir plus de détails, voir Michael P. Hornsby-Smith, « Justice and Peace : Theory and Practice », *The Month* 29/1 (janvier 1996), 3-6.

¹⁴ Laurenti Magesa, « Christian Discipleship in Africa in the Twenty-First Century », *AFER* 36/5 (octobre 1994), 283-99, voir 294.

¹⁵ « Sub-Saharan Africa : Route to Success Lies in Sound Economic Policies », *IMF Survey* (février 1995), 63.

¹⁶ « World Bank and International Monetary Fund : Guilty as Charged », *Envío* 13 (décembre 1994), 161.

¹⁷ Une analyse de ce cas se trouve dans *Bad Samaritans* de Paul Valley, qui fait remarquer comment les prêts aux pays du Tiers Monde ne sont pas de véritables aides, mais un commerce qui procure des grands profits, alors que rendent les pays pauvres encore plus pauvres. Il amplifie aussi le même argument, en fournissant des exemples concrets, dans l'article « How to Make the Poor Poorer », *The Tablet* (24 février 1996), 248-50.

¹⁸ Ake, *Democracy and Development in Africa*, cit., 113.

développement »¹⁹. L'Afrique est devenue aujourd'hui stagnante, dépourvue d'intérêt pour les investisseurs étrangers et les donateurs, et incapable de susciter l'intérêt des autres régions du monde. Une telle situation fait de l'Afrique une non-entité dans le commerce mondial et la grande absente des débats économiques. C'est une telle aggravation de la crise du sous-développement que l'on qualifie de marginalisation. Ces considérations sur la marginalisation de l'Afrique sont à mettre en rapport avec les stratégies du marché mondial, les institutions financières et les donateurs privés qui ne s'intéressent pas assez à l'Afrique.

Je voudrais aussi attirer l'attention sur le fait que l'importance accordée aujourd'hui au marché mondial ne bénéficie pas à l'Afrique. La raison en est que l'Afrique n'est pas capable de s'intégrer dans un système global de commerce. Un tel système ne peut aboutir qu'à ouvrir les marchés africains aux produits étrangers, ce qui ne peut qu'aggraver la situation. La seule solution est d'encourager les efforts de l'Afrique en vue de réformer son infrastructure économique en mettant en œuvre des programmes de réajustement structurel significatifs. De tels programmes devraient comporter un renforcement des structures de base, ainsi que la mise en place d'un état de droit, visant à établir une culture valorisant les droits humains, la démocratie, l'égalité et la justice sociale.

Il ne faut pas se dissimuler pour autant que de « puissantes forces – progrès technologique, démantèlement des barrières commerciales, libéralisation des opérations financières – sont en train de transformer les structures économiques mondiales »²⁰. En outre, des institutions financières telles que le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale se comportent en fonction du principe que l'économie mondiale se conçoit « comme un seul grand marché comportant des secteurs régionaux plutôt que des économies nationales entretenant des relations commerciales... Le plus grave est sans doute que ce processus de croissance mondiale exacerbera les inégalités et rendra les pauvres encore plus pauvres. Les indices observés en ce sens ne sont pas sans justifier une réelle anxiété. D'énormes investissements privés affluent actuellement dans les pays en voie de développement. Or, l'Afrique n'en a reçu que 6% »²¹. Comment l'Afrique pourra-t-elle survivre si elle dépend toujours d'une aide internationale en déclin ? Aucun programme n'a été élaboré à ce jour dans le but d'intégrer l'Afrique dans le processus de mondialisation du marché. Justin Ukpong souligne que « la globalisation de l'économie mondiale par laquelle les faibles économies agraires, non technologiques, du Tiers-Monde ont été intégrées dans les économies à forte capacité technologique d'Europe et d'Amérique doit être considérée comme une forme d'oppression économique »²². Il est un fait que la structure même d'un marché mondial ne bénéficie qu'aux pays riches. Plus elle se développe, plus l'Afrique semble hors jeu, car elle n'est pas en mesure de participer à la compétition. Il n'y a d'ailleurs aucune garantie de *fair play* à cet égard, en l'absence de lignes de conduite qui soient de nature à motiver la participation des pays pauvres. La mise en place d'un marché mondial ne peut donc que marginaliser l'économie de l'Afrique à court et à long terme. Pour justifier cette conclusion, il convient d'analyser soigneusement la modification des stratégies de l'économie mondiale.

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui ce qui pourrait permettre à l'Afrique de continuer à jouer un rôle sur la scène internationale. Cette situation dramatique est le résultat de la fin de la Guerre froide et de l'émergence d'un marché mondial. L'Afrique s'est trouvée marginalisée à la fois par l'évolution technologique et par les stratégies de l'économie mondiale. Les progrès technologiques

¹⁹ Walter Rodney, *How Europe Underdeveloped Africa*, Washington, D.C. : Howard University, 1982, 33-200.

²⁰ Charles Wookey, « Perils of a Global Economy », *The Tablet* (18 mai 1996), 640.

²¹ *Ibid.*, 641.

²² Justin S. Ukpong, « Option for the Poor : A Modern Challenge for the Church in Africa », *AFER* 36/6 (décembre 1994), 350-66 ; voir 362.

rapides réalisés au cours des années récentes doivent être considérés comme un facteur clé, car ils ont conduit les pays industrialisés à remplacer progressivement les matières premières par des substances de synthèse. Il s'ensuit que les pays hautement industrialisés d'Amérique du Nord et d'Europe sont devenus moins dépendants des producteurs de matières premières qu'ils ne l'étaient par le passé. En outre, la manipulation délibérée du marché mondial et la politique internationale ont conduit l'Afrique au bord du désastre socio-économique et politique. Ces changements placent sans aucun doute l'Afrique dans une situation de marginalisation. Malheureusement, la force du monétarisme persuade les gens que, la politique monétaire une fois définie par les institutions financières, tout le monde agira dans le bon sens, et l'économie produira automatiquement les résultats escomptés²³. Il ne s'agit pas seulement de réorienter les politiques économiques, mais plutôt de transformer l'ensemble des infrastructures et de créer un « environnement favorable »²⁴.

Un autre fait doit également retenir l'attention : les emprunts accordés entre les années 1960 et 1990 n'ont pas été assortis de stratégies transformatrices. Le rapport de la Banque Mondiale de 1988 le reconnaît en soulignant la nécessité de transformer les structures économiques de l'Afrique par la création d'un environnement favorable²⁵. La concrétisation d'un tel projet requiert à la fois une gouvernance efficace et un renouveau politique. Une gouvernance efficace suppose la capacité de déterminer les politiques, une administration valable, l'établissement d'un état de droit, la garantie de l'indépendance de la justice, l'honnêteté et la responsabilité des dirigeants. Les pays africains n'ont pas été capables de mettre en place des systèmes politiques et économiques susceptibles de garantir ces conditions. En d'autres termes, les structures de base de ces pays ne sont pas en mesure de promouvoir un processus qui permettrait d'assurer une croissance économique. Compte tenu de la situation politique actuelle de l'Afrique, il s'agit là d'une œuvre de longue haleine, car les leaders politiques actuels se montrent plus préoccupés de rester au pouvoir que d'édifier des structures économiques stables. La plupart d'entre eux, en effet, se servent des fonds publics pour acheter des partisans dociles et s'octroyer un train de vie luxueux. La conversion du pouvoir politique à la logique économique dépendra dans une large mesure du contexte et de la collaboration de différentes institutions. Etant donné les énormes obstacles auxquels l'Afrique se trouve aujourd'hui confrontée, une évolution positive doit être intégrale et impliquer le développement à la base. C'est dans cette perspective que nous voudrions maintenant évaluer brièvement le rôle joué par l'Église catholique dans de cette crise.

2. L'annulation de la dette des pays africains et le rôle de l'Église catholique

Depuis 1995, l'Église catholique dans son ensemble, et, en particulier, les Églises du monde occidental et leurs organisations ont vigoureusement pris position en faveur de l'annulation de la dette africaine²⁶. Le travail de *lobbying* a été fait dans différentes instances internationales. On peut même affirmer qu'il n'y a jamais eu auparavant de question concernant l'Afrique sur laquelle l'Église catholique a manifesté un accord aussi unanime. Cette unanimité porte certains fruits, car on peut constater que de nombreux pays africains se voient effectivement accorder l'annulation de leurs dettes, ce qui est à porter au crédit de l'Église catholique occidentale.

²³ William Tordoff, *Government and Politics in Africa*, Indiana : Indiana University, 1984, 272.

²⁴ Thomas M. Callaghy, « The State and the Development of Capitalism in Africa », in *Prekarious Balance : State and Society in Africa*, eds. Donald Rothchild and Naomi Chazan, Colorado : Westview, 1988, 67-99.

²⁵ World Bank, *Adjustment Lending : An Evaluation of Ten Years of Experience*, Washington, D.C. : World Bank, 1988, 3.

²⁶ Par exemple : Jésuites pour la Réduction de la Dette et le Développement – JDRAD ; 26, Upper Sherrard Street, Dublin 1, Ireland ; fax : +353 1 8364 377 ; <cfj@s-j.ie> ; <<http://www.jesuit.ie/jdrad/>>.

Toutefois, si l'Église entend favoriser une prise de conscience susceptible de conduire à l'élimination de l'injustice et de la pauvreté dont l'Afrique est actuellement victime, d'autres démarches doivent être entreprises sans tarder en vue d'assurer à l'Afrique un nouvel avenir. Il s'agit maintenant de formuler des suggestions concrètes en vue de la transformation structurelle de l'économie tant au niveau national qu'international, de manière à permettre à l'Afrique de participer pleinement au marché mondial, d'assurer l'égalité des chances et de promouvoir son auto-détermination.

En définitive toutefois, une telle entreprise dépendra dans une large mesure de l'engagement de ceux qui acceptent d'œuvrer avec la volonté de modifier les structures qui génèrent la crise dont souffre l'Afrique et qui déterminent la politique des institutions internationales. Une juste compréhension de cette crise doit conduire à un réexamen du rôle de l'État, de la société civile, du secteur économique et de l'ordre économique mondial dans lequel ils se situent. Dans leur effort pour constituer un environnement favorable, la plus grande erreur que les Africains puissent commettre serait d'accorder une importance excessive à la question de l'annulation de la dette. Ce n'est pas cette annulation qui, par elle-même, suffirait à modifier concrètement la situation. Seul un changement d'ordre structurel sera capable de créer un nouvel environnement où seront encouragées la participation, l'autosuffisance et la création de richesses. Je pense que, même dans l'hypothèse d'une annulation générale de toutes les dettes de l'Afrique, la situation actuelle ne serait pas réellement modifiée pour autant en raison des conditions actuelles : absence de planification, leadership inefficace, corruption, détournement des fonds publics, absence d'une société civile, manque de participation, lutte pour le pouvoir, dépendance excessive, exode des intellectuels et manipulation des pauvres.

3. Que faut-il faire ?

Les causes de l'endettement de l'Afrique sont nombreuses et variées d'un pays à l'autre. Les solutions à mettre en œuvre dépendent par conséquent des conditions locales. Afin de progresser dans cette voie, il est indiqué de formuler certaines suggestions qui, je le crois, sont de nature à favoriser la promotion de la justice dans le cadre du marché mondial, et à résoudre les problèmes administratifs qui se posent au niveau des gouvernements africains. Par souci de concision, nous formulerons ces suggestions en dix points.

1. En vue d'une analyse objective de l'endettement qui affecte l'Afrique, il importe de le situer par rapport à ses causes, tant internes qu'externes. Parmi ces causes internes il faut mentionner les dysfonctionnements d'ordre social. Ces vices d'organisation sont bien connus : absence de société civile, insécurité, corruption institutionnalisée, conflits ethniques résultant d'une exploitation de l'identité ethnique à des fins politiques. Ces causes internes sont aggravées par une mentalité de dépendance, par le paternalisme qui caractérise le commerce et les systèmes financiers internationaux et la politique manipulatrice des pays riches. Cette situation invite ceux qui se préoccupent de cette crise à dépasser les présupposés idéologiques qui tendent à en attribuer la cause à la surpopulation.

2. Il importe de reconnaître que cette crise de l'endettement est un symptôme de cette injustice globale dont nous sommes tous responsables dans la mesure où elle prive des peuples entiers de la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. Une telle reconnaissance implique une prise en charge commune de ce fardeau. Elle n'exige pas toutefois la pure et simple annulation de la dette, mais elle nous met au défi d'examiner si ce fardeau porte atteinte à la vie d'une communauté ou d'un État. Si la dette est telle qu'elle menace les droits fondamentaux des pauvres, tels que la nourriture, le logement et l'habillement, le remboursement doit être suspendu. Mais ceci soulève une

question : étant donné qu'un certain nombre de pays et d'institutions ont contribué à financer les prêts, à qui appartient-il de remédier à la situation d'endettement ?

3. Les prêts ne devraient être consentis qu'à des conditions compatibles avec le respect des droits élémentaires des citoyens : responsabilité des gouvernements, reconnaissance de ces droits dans le Pays concerné et participation des citoyens à la décision. En particulier, priorité devrait être donnée aux projets de développement. Les pays africains devraient également s'engager à promouvoir une croissance économique en impliquant davantage les citoyens dans des projets de développement au plan local. Un vrai développement économique doit commencer à partir des capacités du peuple. Il faut arriver à convertir une capacité mal employée en activité productive, qui permette à la population de pourvoir à ses propres besoins. Une telle approche implique le sens du bien commun, tant au niveau national qu'international. Elle invite à aider les gens à réfléchir à leurs propres intérêts, en tenant compte du bien commun des autres et des priorités de la majorité de la population. Il importe également d'accorder la préférence à des programmes qui concernent le développement et le bien-être de la population, plutôt qu'à des prêts destinés à l'achat d'armes ou de produits de luxe, ou au « recrutement » d'une clientèle politique.

4. Les conditions d'une réforme économique devraient faire l'objet d'un examen attentif. La situation actuelle de l'économie en Afrique exige d'être repensée en profondeur. Elle doit faire l'objet d'une analyse des relations économiques passées et présentes de l'Afrique avec les pays occidentaux, de manière à pouvoir élaborer un nouveau type de relations, fondé sur une authentique responsabilité mutuelle. Une telle analyse ne peut que nous ouvrir les yeux et nous inciter à remettre en question la tendance selon laquelle une relation de donneur-bénéficiaire ne fonctionne qu'à l'avantage du premier, en créant en matière commerciale une réciprocité asymétrique et une responsabilité inégale qui ne peut qu'induire une dépendance plutôt qu'inciter au développement.

En contexte africain, le but, les personnes et les institutions concernées, ainsi que les conditions dans lesquelles une aide est apportée et les emprunts contractés ne sont pas publiées. Seules font l'objet de publication l'accumulation des dettes et les conditions de paiement. Or, il est important d'être informé de l'aide extérieure et des conditions des emprunts, car l'aide extérieure, par exemple, n'a jamais été conçue comme étant purement altruiste. Il arrive parfois que cette aide soit accordée et ces emprunts contractés dans le but d'assurer un intérêt économique à long terme. Il est vrai qu'une telle aide et ces emprunts apportent une contribution importante aux efforts de reconstruction des pays qui en ont besoin. Mais ceux-ci doivent être constamment encouragés à réduire leur degré de dépendance. Au surplus, les auteurs des dons et les institutions financières se doivent de remettre en question une aide qui équivaut à administrer du chloroforme. L'assistance extérieure devrait viser à épauler les efforts qui tendent à réajuster l'infrastructure économique. Cette assistance peut ainsi servir à encourager des projets modestes et le secteur privé à soutenir des entreprises génératrices de revenus et de postes de travail. Il est important de consolider ces structures économiques de base, car elles jouent un rôle plus visible et plus fondamental dans le processus de réalisation de programmes économiques.

5. Il convient de décourager toute dépendance excessive vis à vis de l'aide extérieure. C'est ce type de dépendance qui est à l'origine du retard structurel de l'Afrique. En effet, l'aide extérieure a créé une culture de dépendance permanente. Les économistes qualifient cette situation en parlant de « syndrome de dépendance ». L'octroi d'une assistance économique sous forme d'aide extérieure apparaît aujourd'hui comme dépassé et incapable de remédier à la pauvreté de l'Afrique. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui est la volonté politique d'aborder les besoins des populations comme un problème global qui ne peut être résolu que par l'établissement de structures de partenariat aptes à assurer une assistance technique.

6. Pour assurer leur avenir, les pays africains doivent investir dans leur propre population à travers de la formation. Depuis l'accession à l'indépendance, « l'objectif principal de l'éducation formelle consisté à former de futurs salariés »²⁷. Depuis les années 80, ce type de formation devient de plus en plus irréaliste du fait qu'il n'y a plus d'emplois dans ce secteur. Une telle situation requiert un changement dans le système d'éducation, à savoir la formation de personnes capables de s'ouvrir à de nouvelles perspectives : intégrité, capacité d'engagement, créativité et autosuffisance. J'aimerais aussi souligner que le développement économique de l'Afrique dépendra aussi du statut de la femme. Les femmes africaines sont les piliers de l'activité socio-économique du continent. Si leur statut est encore amélioré par une formation adéquate, cela ne peut qu'affecter positivement la vie économique des pays africains. Une formation adaptée les encouragera certainement à surmonter leur complexe d'infériorité et la passivité qui peut en résulter.

7. Les intellectuels et les travailleurs qualifiés ont le devoir moral de mettre leur compétence au service de leur pays, au lieu d'émigrer pour des raisons d'avantage économique et d'avancement professionnel. Depuis les années 80, les pays d'Afrique ont connu une « fuite des cerveaux ». Ce phénomène est dû aux bas salaires, à la corruption, à la mauvaise gestion, au népotisme, aux pratiques illégales et à la malhonnêteté des leaders. J'ai la conviction qu'il est vain d'espérer un changement significatif dans les domaines politique et économique aussi longtemps que perdure cet exode des intellectuels.

8. Il est également nécessaire de promouvoir les associations intermédiaires. Depuis quelque quarante ans, le système du parti unique et les régimes militaires ont réduit à néant le rôle des syndicats, des coopératives et des associations professionnelles. Aujourd'hui, les associations qui subsistent n'ont pas les moyens d'affirmer leur autonomie ni de défier les gouvernements répressifs. La plupart des gouvernements continuent à traiter les responsables de ces associations comme des subordonnés soumis à leur contrôle. Celles qui leur sont soumises sont récompensées, tandis qu'on harcèle celles qui tiennent à affirmer leur autonomie.

Les associations intermédiaires sont importantes pour l'activité économique parce qu'elles proposent des solutions alternatives et sont capables de mobiliser les gens de la base. Dans le contexte africain, des mesures destinées à renforcer ce type de structure constitueraient un pas en avant dans le processus de transformation des infrastructures économiques. Tout en s'opposant aux tendances totalitaires des gouvernants, un tel processus aurait une influence positive sur l'économie en favorisant la coresponsabilité et en réagissant contre le climat de crise qui affecte la planification économique en Afrique. Les associations peuvent ainsi jouer un rôle précieux pour promouvoir l'idée du bien commun, des droits de l'homme, de participation et de créativité. Elles le peuvent en suscitant un esprit d'obligations et d'attentes réciproques parmi des groupes aux intérêts diversifiés. Elles promeuvent le sens du bien commun en favorisant une définition plus claire des relations entre l'État et la société civile, et en sauvegardant leur distinction. Ces associations intermédiaires peuvent ainsi remettre en question la bureaucratie et les monopoles du pouvoir socio-économique et du pouvoir politique qui sont la chasse gardée de ce qu'on a appelé une « élite prédatrice ». En empêchant ainsi la sphère du politique, dominée par une élite restreinte, de dominer la sphère socio-économique, les associations civiles deviennent les garants de l'opinion publique, et encouragent la participation des citoyens et la proposition d'idées nouvelles. Elles le font en aidant les pauvres à défendre leurs droits fondamentaux. Grâce à la collaboration de personnes compétentes, comme des juristes et des militants des droits de l'homme, ceux qui sont victimes d'injustices d'ordre économique deviendront capables de décider par eux-mêmes des moyens à employer pour améliorer leur niveau de vie. Ils arriveront à cette prise de conscience parce que

²⁷ Ajuji Ahmed et Ronald Cohen, « Education and Rights in Nigeria », in *Human Rights and Governance in Africa*, eds. Ronald Cohen *et al.*, Florida : Florida University, 1993, 220.

l'affirmation de leurs droits sera la conséquence de leur sens de la justice tel qu'il s'exprime en termes de stratégies initiées et poursuivies par les gens eux-mêmes.

Cet appel à renforcer les associations intermédiaires peut nous rappeler que les déclarations verbales ne peuvent suffire à elles seules. Elles doivent être orientées vers une action, sinon leur impact est insignifiant en contexte africain, à défaut de structures aptes à les faire déboucher sur une action d'ordre social. Il doit donc être clair qu'il est vain de faire des discours sur la justice socio-économique et les droits humains en Afrique si des associations intermédiaires ne peuvent prendre le relais. Une mutation socio-économique et politique ne peut surgir du vide. Le fait que des élections multipartites aient eu lieu en Afrique au cours des dernières années ne doit pas détourner le peuple de continuer à rechercher les voies concrètes d'une réforme économique. La participation de plusieurs partis aux élections n'est pas, à elle seule, une garantie de démocratie ou de prospérité économique.

9. L'Église catholique peut jouer un rôle important pour favoriser un tel changement, dans la mesure où elle peut coopérer plus efficacement avec d'autres Églises en vue d'exercer une influence sur le processus de renouveau politique, d'éducation de la conscience collective, de la promotion des droits humains et de la justice sociale. « Il n'est donc plus possible pour l'Église en Afrique, et pour l'Église universelle en d'autres parties du monde, de considérer les pauvres et la pauvreté structurelle comme une simple option à considérer comme appartenant, ou non, à l'essentiel de sa mission »²⁸.

10. Bien des théories sur le développement, inspirées de l'extérieur, ont été imposées aux peuples africains, mais cela n'a pas empêché leur niveau de vie de stagner. Cet échec apporte la preuve que les cultures africaines doivent faire l'objet d'une rigoureuse analyse si l'on veut aboutir à un cadre de développement compatible avec le contexte africain et avec ses valeurs culturelles. Une telle approche implique une évaluation critique de chaque groupe et acteur de changement, de manière à identifier le fondement sur lequel nous pouvons construire. Cela n'est concrètement possible que grâce à l'existence d'associations susceptibles d'offrir aux gens une plate-forme qui leur permette de dialoguer de façon créative, d'identifier leurs problèmes et de prendre conscience de l'originalité de leur culture, de leurs intérêts et de leurs potentialités. Une telle prise de conscience engendre la confiance en soi et le courage d'affronter les problèmes. Il s'agit d'un processus qui permet aux personnes d'agir de façon responsable, avec la conscience que leur action aura une influence sur leur vie. Tout développement humain commence à partir d'une personne et se propage à travers la famille et la communauté.

Ces réflexions ont tenté de proposer une réponse spécifique à la crise provoquée par l'endettement de l'Afrique. Mais finalement c'est aux peuples d'Afrique eux-mêmes qu'il incombe de fournir cette réponse et d'orienter ainsi l'avenir de leur continent.

Aquiline Tarimo, S.J.
Salvatorian Institute of Philosophy and Theology
P.O. Box 1878
Morogoro
TANZANIE

sdsmoro@intafrika.com

²⁸ Ukpong, « Option for the Poor », *cit.*, 364.

« Dans le monde ouvrier européen », rappela l'histoire de l'apostolat social publiée dans *Promotio Iustitiae* en 2000, « une mission de réconciliation, après la deuxième guerre mondiale, donna naissance à la mission ouvrière, avec ses engagements dynamiques au sein de l'important mouvement ouvrier ». À l'occasion de sa septième Rencontre européenne, en août 2001, à Strasbourg, l'article suivant raconte la naissance de la Mission Ouvrière et Populaire jésuite, mentionne quelques faits significatifs de son histoire, et conclut ensuite avec sa situation actuelle.

Histoire de la Mission Ouvrière Jésuite

Noël Barré, S.J.

La Mission Ouvrière a une préhistoire

Au cours du 19^e siècle, l'industrie se développa et avec elle une classe ouvrière. Il y eut bien un certain dialogue entre l'Église et les ouvriers, et des chrétiens se préoccupèrent sérieusement de la question sociale, mais on sait qu'un fossé se creusa entre le mouvement ouvrier et l'Église. Jean-Claude Dhôtel, dans son livre *Les jésuites de France*, cite un jésuite de la fin du 19^e siècle : « Il ne faut plus maintenant se contenter de confesser les dévots, de diriger des congrégations pieuses, de faire des discours académiques; il faut se jeter parmi les masses... Nous avons perdu l'habitude d'aller aux masses, parce qu'on ne nous laissait pas faire »¹.

Des jésuites vont participer à la création, au soutien, au développement d'œuvres populaires qui se multiplient. On connaît les Cercles catholiques ouvriers, les Jardins ouvriers, l'Oeuvre des Bateliers (Douai), la Maison du Marin (Bordeaux). En 1903, en fidélité à l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII sur la condition des ouvriers, les Pères Leroy et Desbuquois fondent l'Action Populaire qui va soutenir les initiatives apostoliques en direction des ouvriers.

Dans les années 20 et 30 surgissent de nouvelles formes d'évangélisation du monde ouvrier : sous l'impulsion de l'Abbé Cardijn la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) voit le jour en Belgique. Des jésuites participent dès le début à l'aumônerie, en Belgique et en France où le P. Guichard est le premier aumônier de la JOC féminine. Le P. Desbuquois soutient l'Abbé Henri Godin, co-auteur avec Yvan Daniel du livre *La France, pays de mission ?* (1943). En 1934 il lui a écrit : « Restez fidèle, persévérez dans votre idée d'apostolat ouvrier. Je sais bien que ceux qui s'y donnent sont combattus. Je m'en suis aperçu. Mais il faut qu'il reste quelques prêtres envers et contre tout, comme le Pape le demande ».

Dans les années 40, dans le contexte de la guerre, la prise de conscience de la déchristianisation des masses, et du fossé qui s'est creusé entre le monde ouvrier et l'Église, s'approfondit, dans les contacts auxquels les prêtres sont contraints ou qu'ils choisissent volontairement : camps de prisonniers, camps de déportation, réseaux de résistance, aumôneries clandestines des jeunes réquisitionnés pour le service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Des ini-

¹ Jean-Claude Dhôtel, S.J., *Les jésuites de France : Chemins actuels d'une tradition sans rivage*, Paris : Desclée de Brouwer, 1987, 63.

tatives missionnaires sont alors prises : Mission de France, Mission de Paris, Prêtres-Ouvriers. D'autres sortiront de ce mouvement : Action Catholique Ouvrière, Mission Ouvrière. Tous ces exemples français ne doivent pas faire oublier ce qui s'est fait en Belgique et dans les autres pays d'Europe, à la même époque ou dans les années qui suivirent, selon les situations particulières.

Naissance de la Mission Ouvrière jésuite (MOSJ)

En 1944, dix jeunes jésuites, en France, durant leur Troisième An, écrivent à leurs Provinciaux pour appeler la fondation d' « équipes de missionnaires ouvriers ». Leur visée : « **Présenter le Christ aux masses et pour cela vivre au milieu d'elles** ». Leur appel est entendu, et les Provinciaux vont désormais envoyer des jésuites en mission dans le monde ouvrier : dans les paroisses populaires, dans les mouvements d'action catholique de jeunes ou d'adultes, dans des modes divers de présence aux plus pauvres de l'époque, et dans des stages de travail en usine ou comme prêtres-ouvriers.

Quarante ans plus tard, le Père Peter-Hans Kolvenbach, a rappelé l'intuition initiale de ce qui devint la Mission Ouvrière jésuite :

Je voudrais vous demander ... la fidélité à l'intuition initiale qui est de vivre au cœur du monde ouvrier et avec les plus pauvres, de s'exposer dans la cohabitation, le partage, la solidarité avec eux. Même s'il s'agit de reconnaître et de ne pas minimiser les grandes évolutions économiques et sociales dans le monde ouvrier et populaire en Europe, pourtant, en tous ces changements, la Mission Ouvrière maintient sa manière de procéder : **être avec, vivre avec, partager la vie, les conditions d'existence, de précarité, d'exploitation et d'insécurité**, qui demeurent identiques².

La présence de jésuites en monde ouvrier, en fidélité à cette intuition reconnue par la Compagnie, a pris plusieurs formes : travail pastoral (paroisses, aumôneries, ...) ; travail social et/ou éducatif ; travail professionnel (surtout manuel) avec une militance séculière (syndicale ou autre). Il y eut des prêtres-ouvriers jésuites en Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, et aussi quelques-uns en Amérique Latine (Venezuela, Pérou), tous très liés aux autres prêtres-ouvriers de leur pays. Seuls ceux de Belgique et de France connurent l'épreuve de 1953.

En 1953, les prêtres-ouvriers jésuites (une dizaine) sont les premiers touchés par les mesures qui interdisent désormais aux prêtres de partager le sort des ouvriers dans les usines. Les causes de cette interdiction sont complexes, et tiennent à des retards dans la réflexion théologique et pastorale qui ne seront pas comblés avant Vatican II. Les conséquences seront lourdes et douloureuses pour les chrétiens du monde ouvrier, mais elles susciteront une meilleure coordination de tous les partenaires de la Mission. La Mission Ouvrière naît de la volonté de l'Église de France de ne pas s'appesantir sur cette blessure. Désormais, ceux qui prendront des risques pour la Mission ne seront plus isolés, mais soutenus par les autres acteurs : laïcs, religieux, prêtres, évêques. Les documents français de ces années de crise laissent à penser que les prêtres-ouvriers jésuites ont été soutenus par leurs frères et leurs supérieurs, mais l'épreuve fut rude : Jo de Lorgeril en mourut, les autres se reconvertirent dans des tâches pastorales (par exemple, Jean Lefeuvre au Tchad) en espérant une reprise.

² Peter-Hans Kolvenbach, S.J., « Adresse à la deuxième Rencontre européenne de la MOSJ », Lanzo (Italie), le 7 août 1986, *Documentation* 56 (décembre 1986), 1.

Les années 60 et 70

Dans les années 60, avec les autres Supérieurs Majeurs français, les Provinciaux jésuites travaillent à rendre possible la reprise du ministère des prêtres-ouvriers. En 1962, le Père Jacques Sommet, promoteur de la Mission Ouvrière dans la Compagnie, dans une lettre à l'épiscopat français, indique les raisons de la Compagnie de s'intéresser à la Mission Ouvrière. Ce texte garde toute sa valeur aujourd'hui, et sans doute pas seulement pour le pays dans lequel il a été écrit. En voici quelques extraits :

Il est de la nature propre de la Compagnie ... d'envoyer ses membres par tout le monde dans les situations les plus difficiles, là où les besoins spirituels sont les plus urgents et où les moyens ordinaires sont déficients ou inexistants... L'évangélisation du monde ouvrier français, avec une proximité immédiate de travail, représente aujourd'hui un champ missionnaire, difficile et urgent, où la Compagnie apportera sa participation....

Par sa formation et sa spiritualité, la Compagnie a le souci d'atteindre l'homme dans la réalité concrète de son existence quotidienne, à travers les conditionnements qui marquent son destin historique. Dans la civilisation actuelle, civilisation de masse et civilisation du travail industriel, la Compagnie est attirée nécessairement par cette proximité avec la condition de l'homme dans les usines et sur les chantiers, afin de lui proposer, à partir de cette situation vécue ensemble, les perspectives et les conditions de sa promotion totale et de son salut.

La tradition de la Compagnie et le Père Général Janssens insistent sur la nécessité d'être présents apostoliquement, avec une égale diligence, auprès des plus pauvres comme auprès des plus responsables. L'apostolat de la Compagnie auprès des responsables et des intellectuels doit avoir nécessairement son équilibre et son répondant par une présence dans le monde ouvrier afin de participer, en son propre sein, à l'unification même de la présence de l'Église en tous les milieux et dans toutes les conditions de vie.

En France, la Compagnie a apporté sa participation aux préoccupations apostoliques de la Hiérarchie à l'égard du monde ouvrier, au fur et à mesure des recherches : à l'origine de la JOCF et de la JOC, à la fondation de la LOC³, dans l'envoi de prêtres au travail en Allemagne, dans les expériences des prêtres-ouvriers jusqu'en 1954, dans les maisons de jeunes travailleurs ... ainsi que sous d'autres formes (par exemple l'Action Populaire dans ses activités premières). Elle compte poursuivre cette tâche dans la forme nouvelle que représentent les prêtres au travail.

Sous l'impulsion de J. Sommet, la Mission Ouvrière de la Compagnie de Jésus (MOSJ française) prend de la consistance, se donne des moyens pour assurer confrontation, soutien et discernement. En 1965, Vatican II reconnaît le ministère de prêtre-ouvrier.

Les évêques de France envoient cinquante prêtres au travail dans les usines, en fixant des conditions de vie ecclésiale

C'est pour coopérer à la même œuvre que tous les prêtres sont envoyés, ceux qui assurent un ministère paroissial ou supraparoissial comme ceux qui se consacrent à un travail scientifique de recherche ou d'enseignement, ceux-là même qui travaillent manuellement et partagent la condition ouvrière – là où, avec l'approbation de l'autorité compétente, ce ministère est jugé opportun – comme ceux qui remplissent d'autres tâches apostoliques ou ordonnées à l'apostolat (Vatican II, « Union fraternelle et coopération entre prêtres », *Presbyterorum ordinis*, n. 8).

³ JOC = Jeunesse Ouvrière Chrétienne ; JOCF = JOC Féminine ; LOC = Ligue Ouvrière Chrétienne (adultes).

susceptibles de les soutenir et de maintenir la communion avec l'église locale. Parmi ces cinquante nouveaux prêtres ouvriers il y a cinq jésuites, trois dans la région parisienne, et deux au Mans.

En Belgique il y eut aussi des jésuites parmi les prêtres-ouvriers, mais seulement après le Concile Vatican II. Ils ne connurent pas les difficultés que les prêtres-ouvriers diocésains belges avaient connues comme les français en 1954. Ils commencèrent sous la responsabilité et avec le soutien du Provincial, souvent contre l'opinion publique des membres de leur Province. L'accident mortel de Egied Van Broekhoven, après deux ans de travail semblait « donner raison » à ceux qui s'opposaient à ce ministère. L'opinion publique de la Compagnie changea grâce au Père Arrupe, au Décret 4.

En Espagne, marquée par les profondes blessures de la Guerre Civile et la dictature de près de quarante ans de « national catholicisme », un bon nombre de prêtres, religieux et religieuses ont voulu vivre une proximité avec les gens du monde ouvrier, pour rendre crédible au monde du travail la possibilité d'être ouvrier et croyant en Jésus-Christ en incarnant un visage de l'Église autre que celui présenté par l'Église institutionnelle. Ils ont investi le salariat à la base, la vie syndicale et le compagnonnage avec le monde militant. Les conditions de clandestinité obligée pour cette forme de présence dans ces circonstances, engendra des rigidités et des abandons douloureux. Il fallut payer un prix élevé pour pouvoir être considérés comme « l'un d'eux ».

C'est **dans les années 70** que le plus grand nombre de jeunes jésuites se préparent à la Mission Ouvrière et y sont engagés, en Belgique, Espagne, France et Italie⁴. Une communauté ouvrière est fondée en Allemagne, à Berlin-Ouest (Kreuzberg). Durant cette décennie, Jean Lacan, un des fondateurs de la MOSJ française, est chargé par le Père Arrupe de susciter un dialogue entre tous les jésuites en monde ouvrier, spécialement entre ceux qui travaillent dans les usines. Des liens commencent ainsi à se tisser entre les communautés ouvrières des différents pays.

En 1975, le Décret 4 de la CG 32 vient authentifier les initiatives missionnaires prises par les Provinces qui ont engagé des compagnons dans la Mission Ouvrière. Les compagnons de la MOSJ reconnaissent leurs orientations fondamentales surtout dans les paragraphes 49-50 :

Nos origines souvent, puis nos études et nos appartenances nous « protègent » de la pauvreté, et même de la vie simple et de ses soucis quotidiens. Nous avons accès à certains savoirs et à certains pouvoirs que la plupart n'ont pas. Il faudra donc qu'un plus grand nombre des Nôtres partagent de plus près le sort des familles de revenu modeste : de ceux qui, dans tous les pays, constituent la majorité, souvent pauvre et opprimée. Et il faudra, grâce à la solidarité qui nous rattache tous au même corps de la Compagnie et à l'échange fraternel, que nous soyons tous sensibilisés, par ceux des Nôtres qui y seront mêlés de plus près, aux difficultés et aux aspirations des plus démunis. Nous apprendrons ainsi à faire nôtres leurs soucis, leurs préoccupations et leurs espérances. A ce prix notre solidarité pourra peu à peu devenir réelle.

C'est en cheminant patiemment et humblement avec les pauvres que nous découvrirons en quoi nous pouvons les aider, après avoir d'abord accepté de recevoir d'eux. Sans ces lents cheminements, l'action pour les pauvres et les opprimés serait en contradiction

⁴ Voir, par exemple, les différents bulletins : d'Amérique Latine, *Enlace : Boletín informativo de Jesuitas en el mundo obrero latinoamericano* ; d'Italie, *Fogli dei gesuiti in missione operaia/popolare* ; et d'Espagne, *Boletín MO*.

avec nos intentions et les empêcherait de faire entendre leurs aspirations et de se donner les instruments d'une prise en charge effective de leur destin personnel et collectif. Par un service humble nous aurons chance de les amener à découvrir, au cœur de leurs difficultés et de leurs luttes, Jésus-Christ vivant et agissant par la puissance de son Esprit. Nous pourrions ainsi leur parler de Dieu notre Père, qui se réconcilie l'humanité en l'établissant dans la communion d'une vraie fraternité (CG 32, d. 4, nn. 49-50).

Ils y voient la reconnaissance de leur mission propre ; ils y trouvent aussi les exigences que cette mission leur pose : ils ne doivent pas oublier que c'est la rencontre de Jésus-Christ par les hommes dont ils partagent la vie qui est la visée de leur présence et de leur action ; ils ne doivent pas oublier non plus qu'ils ne peuvent s'isoler dans la spécificité de leur cheminement avec un groupe particulier d'hommes, mais qu'ils doivent travailler en lien étroit avec tout le corps de la Compagnie.

Les années 80 et 90

En 1980, Jean Lacan et quinze jésuites ouvriers d'Europe sont reçus par le Père Arrupe. Celui-ci envoie ensuite à tous les Supérieurs Majeurs une lettre sur la Mission Ouvrière.

La Mission Ouvrière, comme toute autre mission donnée par la Compagnie et dans la mesure où elle est donnée par elle, est une forme d'apostolat que la Compagnie reconnaît comme sienne, qu'elle soutient et dirige et dont elle prend la responsabilité. Le jésuite ouvrier – prêtre ou non – est un membre de la Compagnie. Il en reçoit la mission spécifique de s'insérer dans le monde du travail pour y exercer une activité apostolique. Cette mission, c'est trop clair, a la même caution et les mêmes traits que toute autre mission de la Compagnie, qu'il s'agisse de son origine, de sa durée, de la dépendance, de la disponibilité, de la coordination, etc.

C'est un apostolat de frontière : il vise, en effet, à porter le témoignage du travail manuel en des zones qui n'ont été touchées par aucun autre type d'évangélisation et au sein desquelles les circonstances peuvent même empêcher ou déconseiller parfois l'explicitation de la mission évangélisatrice. De ce point de vue, l'importance de votre travail est double. D'une part, vous êtes comme une tête de pont dans un continent à découvrir ; d'autre part, votre expérience est un élément d'une valeur très significative qui doit s'intégrer dans l'ensemble d'expériences qui viennent réalimenter la réflexion et le discernement de la Compagnie à tous ses différents niveaux.

C'est un apostolat privilégié selon les normes ignatiennes concernant le choix des ministères (Pedro Arrupe, S.J., Rencontre avec les Représentants de la Mission Ouvrière, *Acta Romana* 18 (1980), nn. 4, 7, 9).

Le Père Arrupe avait compris que ce ministère présentait un enjeu crucial, mais il le mit en relief de manière un peu trop exclusive. Si on ne considère, dans la Mission Ouvrière, que les seuls prêtres-ouvriers, on est injuste à l'égard de tous les autres acteurs de la Mission et il est difficile de faire face aux situations nouvelles nées du chômage, de la marginalisation, de l'exclusion, qui commencent déjà à appeler des initiatives.

Et justement, la première rencontre de la MOSJ-Europe en 1983 soulève cette question : faut-il maintenir notre engagement dans le monde ouvrier classique ou nous engager dans le monde de la marginalisation et de

l'exclusion ? C'est à partir de cette date que les compagnons de la Mission Ouvrière se donnent une équipe de coordination alors composée de quatre délégués : un espagnol, un français, un italien et un belge (pour les nordiques). Les rencontres suivantes de la MOSJ-Europe permettent de se connaître, à la fois semblables et différents, et de mettre en commun nos questions et nos problématiques, et de les accueillir courageusement.

Notre Dieu est « une » esclave

† Herman Pillaert, S.J.*

Rédemption et libération sont deux thèmes qui sont peut-être plus qu'autrefois objet de discussion et d'écrits : des opinions diverses, pour ou contre, même des condamnations. Je voudrais essayer de décrire comment moi, je vis tout cela.

Les versets bien connus « Heureux vous, les pauvres » et « Malheur à vous, les riches » (Luc 6 et Matthieu 5) ont connu durant des siècles de multiples interprétations. Allant de « Heureux vous, les pauvres, vous serez bien au ciel » à l'interprétation plus spirituelle : « Heureux vous, les pauvres en esprit, vous, les cœurs purs ». Mais pourquoi ne pourrions-nous pas comprendre ces textes littéralement ? Quand Jésus disait : « Heureux vous, les pauvres », il voulait simplement dire que les pauvres sont bienheureux. Jésus a simplement dit ce qu'il voyait. Et il voyait que les pauvres étaient bienheureux. Jésus n'a pas voulu proposer un programme, il n'a pas non plus décrit une utopie ou un rêve imaginaire ; il a exprimé ce qu'il voyait : « Heureux vous, les pauvres, malheur à vous les riches ».

Vivant quotidiennement parmi les pauvres – non pas comme bienfaiteur ou assistant social mais étant l'un d'eux – nous nous trouvons devant l'évidence de ces paroles. La vie, la vérité, la voie se trouvent dans la souffrance des plus pauvres et des opprimés ! Il ne faut pas s'en étonner : Dieu est ainsi.

Il m'arrive en visitant des familles turques de faire des petits travaux salissants. Après le travail l'épouse ou la belle fille arrive avec une cruche d'eau et un bassin, s'accroupit devant moi et verse l'eau sur mes mains pour les laver. Intérieurement je me révolte toujours, mais je laisse faire quand même. Après avoir vécu maintes fois cette situation, j'ai commencé à mieux comprendre ce qui s'est passé il y a 2000 ans à la dernière cène. « Jésus se lève de table, quitte son manteau, et prenant un linge, il s'en ceignit. Puis il verse de l'eau dans un bassin et il se mit à laver les pieds des disciples » (Jean 13 : 4-5). Jésus fait ce qui dans cette culture est à faire par une esclave. Le refus et l'opposition de Pierre sont compréhensibles : « Impossible ! »

* Né à Anvers le 30 avril 1938 et entré dans la Compagnie le 7 septembre 1955, Herman a été ordonné prêtre le 5 juillet 1969. Après avoir été prêtre-ouvrier à Gand, il a été envoyé en Turquie le 16 février 2000 et y décédé, à Ankara, le 21 juin 2000.

Rencontres européennes des jésuites en Mission Ouvrière

- | | |
|------|--|
| 1983 | Sant Cugat, Espagne, « À la veille de la CG 33, trois thèmes : Option Foi-Justice; Identité de nos Missions Ouvrières; Reformulation de la foi » |
| 1986 | Lanzo, Italie, « Approfondir notre connaissance mutuelle, en deux directions : réalités du travail et réalités socio-politiques – notre spiritualité et notre théologie » |
| 1989 | Aix-en-Provence, France, « De quelle espérance sommes-nous porteurs dans les situations d'injustice et d'exclusion que nous vivons et à travers nos diverses solidarités ? » |
| 1992 | Heverlee, Belgique, « Une vision, un projet pour demain » |
| 1995 | Loyola, Espagne, « Le lien foi-justice » |
| 1998 | Naples, Italie, « La solidarité qui dépasse les frontières des religions et des cultures » |
| 2001 | Strasbourg, France, « Vivre sur les quartiers : dimension sociale et ecclésiale pour aujourd'hui » |

Durant les années 80 et 90, s'imposent des évolutions :

- Les mutations technologiques et la crise économique ont produit chômage, précarité, pauvretés et exclusions. La solidarité entre travailleurs, chômeurs, et autres exclus est mise à l'épreuve. Plusieurs jésuites, spécialement des prêtres-ouvriers en retraite professionnelle se sont fortement engagés avec le Mouvement des Chômeurs. Des liens se sont aussi tissés avec le Tiers Monde, à travers de diverses actions de solidarité, allant jusqu'au choix temporaire ou définitif d'aller travailler dans ces pays⁵.
- L'indifférence religieuse croissante dans les sociétés occidentales a influé sur la Mission et a amenuisé la position institutionnelle de l'Église. Il y a toujours des jésuites dans l'accompagnement des mouvements d'action catholique, dans les paroisses⁶.
- On peut aussi remarquer depuis une vingtaine d'années, nourri en grande part à la théologie de la Libération, un effort important de mise en œuvre de la spiritualité ignatienne dans le monde ouvrier. Citons la retraite ignatienne de la Mission Ouvrière tous les étés en Espagne, les parcours d'initiation à la prière et au discernement et les retraites proposées en France par le groupe VOVRI⁷, initié par les jésuites mais aujourd'hui majoritairement composé de religieuses. La dernière rencontre des Jésuites en Monde Populaire en France portait sur « l'accès à Dieu dans le monde populaire »⁸. A Berlin-Kreuzberg Christian Herwartz a initié, avec d'autres, une retraite dans la rue.
- Dans un climat de consommation et d'individualisme, le militantisme a faibli.
- L'éclatement de l'Est a ébranlé l'Ouest où la solidarité sociale et la démocratie sont fragilisées.
- La construction de l'Europe semble se faire à partir de et pour les intérêts économiques seuls, au détriment de la solidarité avec les plus démunis de nos pays riches, et au détriment de la solidarité avec les peuples du Tiers-Monde. Nos liens plus étroits avec des latino-américains et avec des africains nous maintiennent en alerte.

⁵ Voir Jean Désigaux, S.J., « Humanisation et Evangélisation », *Promotio Iustitiae* 49 (mars 1992), 9-14.

⁶ « Chercheurs de Dieu », *Lettre des Jésuites en Monde Populaire* 175 et 176 (juin et octobre 2000).

⁷ Vie Ouvrière et Vie Religieuse Ignatienne

⁸ « Accès à Dieu en monde populaire », *Lettre des Jésuites en Monde Populaire* 177 (mars 2001).

Et pourtant. Le lavement des pieds n'est pas une action symbolique et unique avant de mourir. En lisant les évangiles nous constatons que Jésus a vécu ainsi tous les jours de sa vie : il vivait parmi les petits et les pauvres : étant l'un d'eux, étant un pauvre, étant fils de menuisier, étant « une » esclave.

Il mangeait avec des pécheurs et des publicains et il prenait parti pour la femme adultère – malgré les autorités religieuses et civiles. Paul l'a très bien compris : « Mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave ... il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort et à la mort sur une croix » (Philippiens 2 : 7-8).

Sachant ce que Jésus avait répondu à Philippe : « Qui m'a vu a vu le Père » (Jean 14 : 11), nous pouvons affirmer que notre Dieu n'est pas un grand Dieu mais un petit Dieu. Notre Dieu n'est pas le créateur du ciel et de la terre, notre Dieu n'est pas le Dieu des dix commandements, notre Dieu est « une » esclave ; et en étant esclave il est la voie, la vérité et la vie.

Si nous voyons Dieu ainsi, personne ne peut s'étonner que les pauvres soient bienheureux, que la vie, la vérité, la voie se trouvent dans la souffrance des plus pauvres et des opprimés.

La réalité est indivisible. Tel Dieu, tels sont les pauvres. Tels pauvres, tel est Dieu.

Karel Staes le disait ainsi : « L'infailibilité, la vérité se trouvent dans la souffrance des plus pauvres : eux ils savent ce qui se passe dans le monde, leur intuition révèle la vision de Dieu sur les hommes. L'autorité réelle se trouve dans les mains du peuple opprimé. Celui qui veut rester dans la vérité doit vivre en communion avec les pauvres ou écouter le récit de leur vie. Celui dont la vie étouffe la voix des plus pauvres ne peut pas vivre dans la vérité ».

Dans le même ordre d'idées nous pouvons réfléchir sur le mot « service ». En effet notre temps est sensible aux relations sociales et à la justice ; un peu partout on lit et on entend que les hommes, doués de talents, ou les riches doivent mettre leurs talents ou leur capital « au service » des pauvres et des opprimés. Cette façon de penser est erronée. Cette opinion concernant le service, part en effet de l'idée que la vie et la vérité se trouvent chez les gens doués et riches, que les gens doués et riches jouissent d'une plus-value.

- La présence de millions de travailleurs immigrés en Europe a modifié les réalités de la vie populaire, au travail et dans les quartiers. Des jésuites se sont fortement liés à ces populations : ne citons qu'un exemple, celui d'Hermann Pillaert de Gand (Belgique) qui après sa retraite ouvrière fut envoyé à Ankara pour y fonder une communauté jésuite. Il y était préparé par un long et fort compagnonnage avec la population turque de sa ville. (Voir pages 54, 56 et 58)
- Les jeunes jésuites, peu nombreux en Europe, sont aujourd'hui moins motivés par le monde du travail. Ils s'engagent plus facilement dans un travail social que dans le partage de la condition du monde du travail à la base. La culture militante que la Mission Ouvrière a reçue pour une bonne part des organisations séculières et syndicales est aussi moins répandue parmi les jeunes jésuites. Une exception est toutefois à faire vis à vis des ONG⁹. Beaucoup de ceux qui entrent dans la Compagnie ont eu une expérience de militance internationale au sein d'une ONG. Il y a là une culture commune entre la Mission Ouvrière et la jeune génération. Une autre valeur de la Mission Ouvrière a été reprise par des jeunes et par les Provinciaux de diverses Provinces de l'Europe. Il s'agit d'une manière d'habiter au milieu des banlieues et de lier social, économique et vie religieuse. Ces communautés, appelées souvent d'insertion, attirent aujourd'hui des jeunes. La Mission Ouvrière a contribué à la naissance et à la croissance de ces communautés.
- Enfin l'ecclésiologie d'aujourd'hui a bougé dans le rôle qu'elle attribue à la société civile. Le partage du travail et de l'habitat avec le monde ouvrier et populaire, la participation à la libération de conditions d'exploitation et d'injustice a transformé les relations entre l'église institution et la société civile. Au sein de la Mission Ouvrière, l'Église a pratiqué le dialogue avec la société civile, pas seulement le dialogue au niveau de la conscience personnelle de chacun, mais le respect et le dialogue entre partenaires constitués.

Toutes ces réalités étaient présentes à Heverlee en 1992 et à Loyola en 1995. L'intuition originelle du **vivre avec** semble bien garder toute sa valeur, comme cela a été exprimé encore à Naples en 1998¹⁰. On constate partout que le nombre de jésuites en Mission Ouvrière a fortement diminué, et on parle plus souvent de « Mission Ouvrière et Populaire »¹¹. La cotisation annuelle signifie un noyau de l'identité de la Mission Ouvrière : le volontariat qui nous fait nous mettre ensemble dans ce regroupement de jésuites, et la proximité de la culture militante où l'adhésion au collectif est un signe et une méthode.

Témoignages et débats, lors de cette rencontre de Naples, ont cependant montré la persistance de convictions fortes. **L'intuition initiale** qui était de « présenter le Christ aux masses, et pour cela vivre au milieu d'elles » **demeure toujours valable**, mais dans un contexte nouveau. S'il fallait caractériser la Mission Ouvrière aujourd'hui on pourrait dire : « **être et vivre avec** » **le monde ouvrier et populaire et aussi de la marginalisation, participer à des œuvres communes où l'Église n'est pas en position de leadership**, semble toujours la meilleure façon de caractériser la manière de procéder de la Mission Ouvrière aujourd'hui, même si les formes de ce **vivre avec** évoluent.

⁹ Voir Pierre Martinot-Lagarde, S.J., « La promotion de la justice : Un défi pour toute la Compagnie », *Promotio Iustitiae* 53 (novembre 1993), 13-27.

¹⁰ Il y avait 73 participants 29 de France (dont 6 religieuses), 11 d'Espagne et d'Italie, 7 de Belgique, 3 du Portugal et d'Algérie, 2 d'Irlande et de Hollande, 1 du Tchad, d'Irlande du Nord, d'Angleterre, d'Allemagne et de Pologne.

¹¹ Pour évaluer le nombre de jésuites en Mission Ouvrière, en France, on compte ceux qui paient leur cotisation : 26 en 2000.

Le mot « service » ne peut avoir qu'une seule et unique signification : laver les pieds, service d'esclave. Il s'agit d'une chose fondamentale : se rendre vulnérable avec les pauvres. « Vends tout ce que tu as. Mais à ces mots, il devint tout triste » (Luc 18 : 22-23 ; Marc 10 : 21-22 ; Matthieu 19 : 21 -22). Le notable riche aurait tant voulu aider les pauvres, mais ici il lui est demandé tout autre chose.

Je rêve qu'un jour (le dernier jour ?), les riches, les pouvoirs, l'Église reconnaissent cette vérité. Les pauvres ne se sont pas éloignés de l'Église et de la société ; au contraire l'Église et la société se sont éloignées des pauvres et donc de Dieu. Les riches, les pouvoirs, la société, l'Église : voilà les vrais marginaux, voilà le « quart-monde ». Les pauvres et les opprimés n'ont pas seulement le pouvoir mais aussi le devoir de faire comprendre cela aux riches et aux pouvoirs ; et s'il le faut, en fin de compte, le fouet à la main.

Ainsi se feront jour une société libérée et une Église libérée : une société et une Église libérées qui reconnaissent enfin que la vérité, et donc l'autorité, se trouvent dans la souffrance des plus pauvres.

Il n'est pas évident de choisir cette voie, de choisir une vie vulnérable : on peut s'attendre à des contrecoups.

L'ancien Père Général Arrupe disait en 1974 : « Si nous avons réellement l'intention de nous engager pour la réalisation de la justice avec toutes les conséquences que cela comporte, la croix se dressera immédiatement y compris une grande souffrance. Nous verrons que beaucoup de gens – souvent avec une réputation de bons chrétiens et qui sont nos bienfaiteurs ou nos amis ou même nos parents – se tourneront contre nous. Nous verrons qu'ils nous laisseront tomber et qu'ils retireront leur appui et leur aide financière. Sommes-nous disposés à prendre ce chemin ? Un chemin qui inclura l'incompréhension des autorités ecclésiales et civiles et même de nos meilleurs amis ? »

Est-ce cela finalement la raison pour laquelle Jésus a été cloué sur la croix ?

L'effort de réflexion, d'analyse et de meilleure articulation des initiatives relevant de l'Apostolat Social intéresse les jésuites en Mission Ouvrière et Populaire. Quelques-uns y sont d'ailleurs fortement impliqués, en Espagne, en France et en Belgique. La diminution des effectifs peut obliger à revoir les manières de fonctionner ; il serait dommage que cette révision entraîne un abandon d'une forme d'engagement apostolique qui fut significatif et qui le demeure, en Europe, et pourquoi pas, avec les adaptations qui s'imposent, dans les nombreux pays où les travailleurs manuels et le personnel d'exécution forment encore la majorité de la population active.

M. Noël Barré
Mission Ouvrière
65, rue Paul Ligneul, Appt. 51, 7^e étage
72000 Le Mans
FRANCE

posjmans@club-internet.fr

Hugo Carmeliet, S.J.
Coordonnateur MOSJ-Europe
10, Elektriciteitsstraat
1070 Anderlecht
BELGIQUE

+32 2 522 6145 (t & f)
h.carmeliet@belgacom.net

+ + + + +

RACINES d'une CULTURE SPÉCIFIQUEMENT JÉSUITE des VOCATIONS

Gabino Uríbarri, S.J.

Remarques préliminaires

1. Il est incontestable que la Compagnie s'inquiète beaucoup au sujet des vocations et ce, particulièrement en Europe. A plusieurs reprises, le Père Général y a fait référence avec inquiétude et espérance¹. La dernière Congrégation Générale (CG) a consacré son décret 10 à la promotion des vocations. Le thème a été abordé lors de la dernière réunion des Provinciaux à Loyola (septembre 2000), particulièrement dans les Assistances européennes.
2. Le dernier congrès continental sur les vocations (Rome, 5-10 mai 1997) proposa à toute l'église européenne le développement d'une culture des vocations, capable de devenir un bouillon de culture efficace pour de nouvelles vocations².
3. Tout en retraçant, dans ces pages, quelques éléments d'une culture spécifiquement jésuite des vocations, j'ai recours à notre histoire et à notre tradition. Mon intention, donc, est de présenter quelques points fondamentaux de notre manière de procéder, typiquement ignatienne et jésuite, qui peut nous aider à exprimer clairement, retrouver ou renforcer aujourd'hui une culture des vocations qui est authentiquement jésuite. Je ne prétends pas couvrir tous les aspects d'un sujet aussi complexe ; je me limiterai simplement à faire ressortir quelques éléments que je considère particulièrement pertinents, sur lesquels nous devons nous pencher avec plus d'attention.

I. « La Compagnie est ferveur » (Nadal)

Je ne puis cacher que la phrase de Nadal, citée par le Père Général dans son discours à la 68^e Congrégation des Procureurs, au sujet de la re-fondation de la Compagnie, me fascine. Si les gens qui nous voient de l'extérieur disaient, bouche bée, la « Compagnie est ferveur », je doute fort que nous aurions un problème de vocation dans de nombreuses régions de la Compagnie. Si c'était le cas, nous n'aurions pas à tergiverser sur le sujet de la visibilité auquel tient beaucoup le Père Général, qu'ont abordé toutes les Congrégations Provinciales et sur lequel insiste l'exhortation post synodale de Jean Paul II *Vita Consecrata*.

Le fait est que Nadal a raison : « la Compagnie est ferveur ». Un ensemble de sept caractéristiques propres à notre manière de procéder éclaire ce point.

¹ On peut voir ses lettres : « Sur la promotion des vocations » (15 avril 1985) adressée à tous les Supérieurs Majeurs d'Europe ; « Lettres de charge de 1993 » (8 novembre 1993) ; « Sur la promotion des vocations » (29 septembre 1997).

² Voir le document final : *Nuevas vocaciones para una nueva Europa*, Madrid : Edice, ³1998, spéc. le § 13. J'ai réfléchi en particulier, dans une perspective générale, dans *Reavivar el don de Dios*, Santander : Sal Terrae, 1997 ; « Elementos para la construcción de una cultura vocacional », *Todos Uno* 143 (juillet-septembre 2000), 65-84 ; « Hacia una cultura vocacional », *Sal Terrae* 88:9 (octobre 2000), 683-93.

1. Prédication enthousiaste de Jésus Christ

Le Père Général regrette que dans la Compagnie il n'y ait pas plus d'ardeur dans notre zèle missionnaire, reflétant peut-être un certain manque de vigueur spirituelle. Pour donner un exemple probant, dans l'homélie finale de la CG 34 (le 25 mars 1995), il disait : « l'accomplissement de la Congrégation Générale ... a lieu enfin auprès de l'autel de saint François Xavier, manifestant ainsi que dans l'état présent de la Compagnie nous avons davantage besoin de sa passion missionnaire pour annoncer avec plus d'ardeur et plus de vigueur l'Évangile du Seigneur : tout l'Évangile, rien que l'Évangile, comme des serviteurs de la mission du Christ ».

L'ardeur missionnaire a été l'un des signes de l'identité de notre Compagnie, caractérisée par « la défense et propagation de la foi » et par une créativité constante dans les divers ministères de la Parole³. La dernière Congrégation Générale le souligne encore : « nôtres sont une sainte audace, une certaine agressivité apostolique » dans notre manière de procéder (d. 26, n. 27). Lorsque j'ai lu le livre de John O'Malley sur les premiers jésuites, j'ai été interpellé par une de leurs coutumes : « aller à la pêche »⁴. Ils entendaient par là se rendre par groupe de deux un samedi après-midi dans un endroit fréquenté, sur une place ou un marché, et se mettre à prêcher. Les premiers compagnons avaient pratiqué cette forme de prédication avant la fondation de la Compagnie. Parlant de leurs péripéties à Vicence, en compagnie de Fabre et de Lainez, le pèlerin nous relate ce qui suit : « au bout de 40 jours (consacrés à la prière), Maître Jean Codure arriva et tous quatre décidèrent de commencer à prêcher ; et se rendant tous quatre à différentes places, le même jour et à la même heure, ils commencèrent leur prédication en criant d'abord très fort et en appelant les gens avec leur bonnet. Ces prédications firent beaucoup de bruit dans la ville, et beaucoup de personnes furent touchées de dévotion »⁵.

La première caractéristique de notre manière de procéder, que signale le décret 26 de la CG 34, s'exprime ainsi : « un profond amour personnel de Jésus Christ ». C'est ce qui distingue d'abord les jésuites. Un amour qui, par nature, tend à se manifester et à se communiquer en secourant les âmes, par ce zèle qui aide d'autres à profiter de la connaissance de Jésus Christ et à s'en enrichir. Cet amour pour Jésus Christ imprègne la Compagnie de telle manière que Nadal en arrive à dire : la Compagnie est « une lumière qui rayonne du Christ » ; cette citation se trouvait également dans le discours du Père Général aux Procureurs sur l'état de la Compagnie, dans la section concernant la re-fondation de la Compagnie.

Tout ce qui a été dit précédemment met suffisamment en évidence le fait que si tel ou tel nous dépasse en zèle missionnaire, en ardeur apostolique ou en annonce de Jésus Christ, sans ambages, honte, complexes, timidité ni pudeur, nous avons à en rougir⁶. Notre tradition, notre histoire, notre spiritualité, notre manière de procéder nous poussent à la prédication enthousiaste.

³ *Form. Inst.* [1], voir les pages consacrées aux ministères de la Parole J. O'Malley, S.J., *The First Jesuits*, Cambridge, Mass., Harvard University, 1993, 91-133.

⁴ Voir *ibid.*, 112-13.

⁵ *Autobiographie* [95]. *Récit*, trad. fr. A. Lauras, in Ignace de Loyola, *Écrits*, ed. Maurice Giuliani, S.J., Paris : Desclée de Brouwer, 1991, 1019-1073.

⁶ Le Père Général se demande et nous demande : « Au service de la foi, avons-nous perdu l'enthousiasme de la proclamation et de l'amour des convictions à un tel point que les ennemis n'aient plus rien à craindre de nous ? La peur d'être considéré comme un intégriste ou un fondamentaliste a-t-elle entamé un engagement apostolique clair, « une lumière qui rayonne du Christ » (Nadal) ? Dans le contact avec un jésuite, avec son travail, avec sa maison et son environnement, sent-on que « Dieu est le premier servi » ? » (« Discours sur l'état de la Compagnie à la 68^e Congrégation des Procureurs », Rome, 17 septembre 1999, §D.).

siaste, joyeuse, convaincue, sans dissimulation de Jésus Christ, le roi éternel, qui nous parle : « Ma volonté est de conquérir le monde entier et tous les ennemis et d'entrer ainsi dans la gloire de mon Père ; par conséquent, qui voudra venir avec moi doit peiner avec moi pour que, me suivant dans la peine, ils me suivent aussi dans la gloire. (ES [95]) ».

Et donc il nous apparaît que, selon notre tradition, le premier élément d'une culture jésuite des vocations est la ferveur missionnaire ardente, éloquente et contagieuse, qui procède du contact intime, saisissant, reconnaissant et enthousiaste avec le Seigneur Jésus, dont le cœur est ouvert et sanglant, transpercé d'un amour blessé qui guérit et réconcilie un monde brisé.

2. Compassion envers les crucifiés de l'histoire

Précisément, l'amour du Christ crucifié et humilié et la contemplation de son cœur transpercé nous contaminent dans sa manière de se situer dans l'histoire. De façon certaine, les dernières CG, et particulièrement à partir de la 32^e, ont mis au premier plan l'implication mutuelle entre service de la foi et promotion de la justice. De façon à mettre à jour la mission de la Compagnie, les dernières CG ont mis l'accent sur l'un des traits les meilleurs de notre tradition, c'est à dire que toute les fois que les compagnons de Jésus ont été fidèles à leur mission, ils ont contemplé le monde avec les yeux miséricordieux du Seigneur Jésus et se sont voués à tous genres de ministères pour soulager la misère et combattre l'injustice⁷.

Ignace le pèlerin s'est donné généreusement aux pauvres⁸. Quand il s'est trouvé dans sa terre natale, Azpeitia, il fit en sorte que des mesures soient prises en faveur des pauvres « d'une manière officielle et habituelle » (Aut. [89]). En tant que Général, il eut des initiatives apostoliques en ce sens : il fonda une maison d'accueil pour orphelins et une autre pour aider les courtisanes romaines à échapper à la prostitution⁹. De l'époque où il était le pauvre pèlerin, sur le chemin de Venise à Barcelone, on raconte l'anecdote suivante qui illustre très bien ce qu'opérait dans son esprit la relation personnelle à la Divine Majesté.

[Se trouvant] un jour à Ferrare en train de faire ses dévotions dans l'église principale ... un pauvre lui demanda l'aumône ; et il donna un *marquete*, qui est une pièce valant cinq ou six *quatrini*. Après celui-là il en vint un autre, auquel il donna une autre pièce de monnaie qu'il avait, d'un peu plus de valeur. Et au troisième, n'ayant plus que des *jules*, il donna un *jules*. Et comme les pauvres voyaient qu'il donnait l'aumône, ils ne faisaient que venir ; et ainsi s'épuisa tout ce qu'il avait sur lui. À la fin, beaucoup de pauvres vinrent ensemble demander l'aumône. Il répondit qu'ils veuillent bien lui pardonner, qu'il n'avait plus rien (Aut. [50]).

Cet esprit de service envers les plus pauvres brille avec clarté dans les moments de plus grande nécessité, comme ce fut le cas à l'occasion de la récolte désastreuse de 1538 en Italie. Polanco raconte :

En cette année 1538 et dans les premiers mois de 1539, une grande pénurie de vivres se fit sentir dans de nombreuses régions d'Italie, y compris à Rome. Dans les rues pu-

⁷ Voir *Tradición y solidaridad con los pobres* (Colección Manresa 4), Bilbao : Mensajero – Santander : Sal Terrae, 1990.

⁸ On peut voir J. M. Rambla, S.J., « El Peregrino con los pobres », in *Tradición Ignaciana ...*, cit., 17-35.

⁹ Plus de détails dans R. García-Villoslada, *San Ignacio de Loyola. Nueva Biografía*, Madrid, BAC, 1986, 528-33.

bliques gisaient de nombreux pauvres, morts de faim et de froid. La maison de la Compagnie se trouvait près de la tour que le peuple appelle tour de la Marangola, où certains des nôtres avaient ramené ceux qui gisaient là, abandonnés dans la rue, et ils leur distribuaient des aumônes qu'ils avaient reçues en mendiant. Ils fournissaient également des lits de notre maison aux indigents. Cette œuvre de charité progressa tellement qu'on finit par compter cent, deux cents, trois cents, et presque quatre cents le nombre de ceux qui purent bénéficier d'un lit, d'un abri et d'un foyer¹⁰.

Reprenant cette expérience apostolique, la *Formule de l'Institut* indiquera, en décrivant la mission de la Compagnie de Jésus, que le futur compagnon de Jésus devra être prêt à « réconcilier ceux qui sont dans la discorde, à secourir et servir pieusement ceux qui se trouvent en prison ou à l'hôpital et à pratiquer d'autres œuvres de charité comme cela paraîtra convenir pour la gloire de Dieu et pour le bien commun » (*Form. Inst.* [1]).

Tout au long de notre histoire¹¹, nombreux ont été les jésuites qui se sont distingués dans l'engagement pour le bien commun, tant par attention directe aux plus pauvres comme saint Pierre Claver avec les esclaves, ou saint Louis Gonzague avec les pestiférés, que par réflexion sur le bien commun et les structures sociales plus justes, comme Louis de Molina et Oswald von Nell-Breuning, ou par la création de structures efficaces pour soulager la pauvreté, comme *Hogar de Cristo* d'Alberto Hurtado ou encore *Fe y Alegría* de José Manuel Vélaz.

Il appartient à notre tradition de regarder le monde avec les yeux compatissants du Seigneur Jésus. Ce sont ces yeux brillants des larmes versées sur les souffrances du monde, des pauvres, des sans voix, des oubliés, qui nous transmettent son regard sur le monde. C'est son cœur débordant de miséricorde jusqu'à verser tout son sang, qui nous pousse à nous dépenser pour la réconciliation des hommes avec Dieu. C'est son destin sur la croix, lui le condamné injustement, qui nous rappelle incessamment tant de condamnations injustes, de privations, d'oppressions, de peines et d'injustices. À la lecture christologique de la Compagnie, à sa manière de se situer face aux conflits qui assaillent le monde, à la conception foncière de sa mission et à l'inspiration directe de ses ministères appartient le fait de tout articuler à partir des yeux et des entrailles de miséricorde de celui qui a donné sa vie pour la vie du monde¹². Ainsi, un second élément de notre culture des vocations repose sur l'inspiration de nos ministères à partir de l'affection, l'intérêt et la compassion envers ceux qui sont frappés par la souffrance, la pauvreté et l'injustice.

Du point de vue de la culture des vocations, ce qui semble indispensable est une traduction pratique et visible de cet élément de notre lecture christologique en options apostoliques, en plates-formes de travail et en missions données aux jeunes jésuites. Après tout, Ignace nous disait que « l'amour doit se mettre dans les actes plus que dans les paroles » (*ES* [230]). Dans certaines parties de la Compagnie, nous courons le danger de répéter incessamment et de manière fastidieuse un discours sur les pauvres et l'injustice, sans le traduire en faits et en contacts quotidiens.

D'autre part, l'option préférentielle pour les pauvres s'est révélée une bénédiction pour l'Église et pour la Compagnie, là où elle a été mise en œuvre. Dans les discours à la Congrégation des Procureurs, le Père Général insiste beaucoup sur le fait que tout travail, même so-

¹⁰ *Ibid.*, 458.

¹¹ On peut voir la présentation des ministères sociaux par O'Malley, S.J., *The First Jesuits*, cit., 165-99.

¹² Voir Peter-Hans Kolvenbach, S.J., « L'apostolat social » (24 janvier 2000), *Promotio Iustitiae* 73 (mai 2000), 19-24.

cial, n'a aucune valeur s'il ne s'accompagne d'un ensemble de facteurs. L'articulation des divers ministères de la Compagnie dans l'optique du service des pauvres peut se révéler, c'est un fait dans certaines Provinces, un formidable facteur de promotion des vocations. Ce qui suppose que nous ne sommes perçus ni ne nous présentons et nous comprenons comme de simples travailleurs sociaux, mais comme des compagnons du Seigneur Jésus, serviteurs de sa mission et, par conséquent, serviteurs des pauvres. Si nous sommes, ou si l'on nous perçoit principalement comme des travailleurs sociaux, peut-être susciterons-nous des vocations à l'assistantat social ou au bénévolat, mais non des vocations à la Compagnie de Jésus. Nous pouvons partager avec beaucoup d'autres nos préoccupations sociales et collaborer à beaucoup de projets avec des personnes de bonne volonté, mais il ne serait pas bon que ce fût au prix de dissimuler notre identité de jésuites ou d'avoir honte de nos motivations.

3. Un profil marial très prononcé

L'une des constantes de la spiritualité de saint Ignace est sa dévotion à Notre Dame, à la Vierge.

On peut le constater d'emblée dans l'*Autobiographie* : il suffit de rappeler deux épisodes significatifs. Ayant à peine commencé sa convalescence à Loyola et déjà dans la pleine ferveur initiale de sa conversion, Ignace commence à mettre par écrit certaines choses qui méritent davantage son attention. Il nous dit « comment il se mit à écrire un livre avec beaucoup de soin (car il commençait à se lever et à circuler un peu dans la maison) : les paroles du Christ à l'encre rouge, celles de Notre Dame à l'encre bleue ... » (*Aut.* [11]).

Sur la route entre Aránzazu et Montserrat, le pèlerin eut la dispute avec le Maure à cause de Notre Dame. Le texte nous dit :

Là-dessus lui vinrent des motions qui provoquaient le mécontentement dans son âme, parce qu'il lui semblait qu'il n'avait pas fait son devoir, et qui lui causaient aussi de l'indignation contre le Maure, parce qu'il lui semblait qu'il avait mal fait en laissant un Maure dire de telles choses de Notre Dame et qu'il était tenu de le rattraper pour l'honneur de celle-ci. Et s'est ainsi que lui venaient des désirs d'aller chercher le Maure et de lui donner des coups de poignard pour ce qu'il avait dit ... (*Aut.*[15]).

On pourrait allonger la liste des épisodes mariaux d'Ignace, comme avec, par exemple, la consolation qu'il éprouva en voyant Notre Dame avec l'Enfant (*Aut.* [10]), ou la veillée d'armes à Montserrat (*Aut.* [18]), etc.

Dans les **Exercices spirituels**, colonne vertébrale de notre spiritualité, la Vierge, Notre Dame, joue un rôle de choix, sans pour autant mettre en question ni le christocentrisme, ni le théocentrisme des Exercices. Ainsi, par exemple, elle apparaît non seulement dans les Exercices, dans lesquels sa présence est évidente, comme l'Incarnation (*ES* [102ss]) ou la Nativité (*ES* [111ss]), mais elle est aussi une des médiatrices dans les colloques principaux (*ES* [63], [147], [156], [168]) qui, on le sait, se situent dans les moments les plus décisifs de la dynamique spirituelle des Exercices. Ces brèves notes suffisent à notre dessein¹³.

¹³ À travers la bibliographie, on peut voir : Peter-Hans Kolvenbach, S.J., « Notre Dame dans les Exercices spirituels », conférence prononcée le 1^{er} février 1985 au VIII^e Cours ignatien (Rome). Elle est reproduite dans *Id.*, *Decir ... al « Indecible »*. *Estudios sobre los Ejercicios Espirituales de san Ignacio* (Colección Manresa 20), Bilbao : Mensajero – Santander : Sal Terrae, 1999, 133-143.

L'un des engagements apostoliques dont la Compagnie peut se sentir la plus fière sont les **Congrégations mariales**. À de nombreux moments de crise, les ennemis de la Compagnie en venaient à considérer également les congréganistes comme leurs ennemis, tant le lien était étroit entre la Compagnie et les congréganistes¹⁴. Personnellement, je n'ai fait partie d'aucune Congrégation mariale. Or, leur nom même et leur caractère expriment avec éloquence que, parmi elles, le profil marial était très prononcé, en la continuité et fidélité à la spiritualité de la Compagnie.

Un historien de la Compagnie pourrait ajouter d'autres détails et manifester une meilleure érudition, mais ce n'est pas indispensable à nos propos. Selon notre tradition, un troisième élément d'une culture jésuite des vocations est le fait d'accorder à Notre Dame une place de choix dans notre piété, dans notre dévotion, dans notre prière ; et, par conséquent, d'enseigner à d'autres à vivre en contact étroit avec celle qui se caractérise par son « oui au plan de Dieu » le plus résolu de l'histoire du salut. Notre Dame, toute consacrée au plan de Dieu et au service de la mission du Christ, son Fils, est la mère des vocations consacrées¹⁵.

4. Une structure mystagogique

L'avenir de la foi chrétienne appartient aux groupes capables de guider, accompagner et conduire à la rencontre avec Dieu¹⁶. En Amérique latine, la stratégie des dites « sectes » pour appâter leurs nouveaux membres, tourne autour de leur capacité d'assurer des structures qui facilitent et mettent en avant l'expérience religieuse. En Europe, les nouveaux mouvements continuent arrivent à transmettre, provoquer et aider une forte expérience religieuse.

L'un des éléments les plus caractéristiques de la Compagnie a été, et sera, son recours aux Exercices spirituels de saint Ignace. Ils ont été l'arme apostolique principale du pèlerin. Grâce à eux, il a gagné les premiers compagnons de Paris et, par la suite, beaucoup d'autres personnes. O'Malley éprouve un certain plaisir à insister sur le fait que l'activité ministérielle des premiers jésuites était déterminée et orientée par les Exercices et, plus particulièrement, par la quinzième Annotation : « Que le Créateur se communique lui-même à l'âme fidèle, l'enveloppant dans son amour et sa louange, et la disposant à entrer dans la voie où elle pourra mieux le servir à l'avenir » (*ES* 15). C'est précisément en cela qu'a résidé la force de la Compagnie : dans l'annonce de l'immédiateté de la rencontre avec Dieu. Les Exercices sont un instrument apostolique privilégié, puisqu'il s'agit, au fond, d'une pédagogie de l'expérience spirituelle. Les Exercices, autrement dit, sont un instrument mystagogique : un manuel de mystagogie chrétienne.

Un quatrième élément d'une culture jésuite des vocations, fidèle à notre tradition, repose donc sur une structure mystagogique qui conduit et favorise la rencontre personnelle et profonde avec Dieu. Ceux qui sont en contact avec les jésuites risqueront, alors, de parvenir à une rencontre personnelle, intime, forte et engageante avec l'Éternel Seigneur de toutes choses.

¹⁴ Pour le cas espagnol, on peut voir C. López, S.J., *La Congregación de « los Luises » de Madrid*, Bilbao : Desclée de Brouwer, 1999.

¹⁵ Voir G. Uríbarri, S.J., *Reavivar ...*, cit., 47-62.

¹⁶ Pour un développement plus substantiel de ce point, on peut voir G. Uríbarri, S.J., « La mistagogía y el futuro de la fe cristiana : Una tesis », *Razón y Fe* 239 (février 1999) 141-50.

II. « La Compagnie est, totalement et sans réticence, de l'Église, dans l'Église et pour l'Église »¹⁷

Lors de cette même audience que Jean-Paul II a accordée à la CG 34, le Père Général insista sur le fait que la Compagnie est un corps apostolique de l'Église, dans l'Église et pour l'Église. La re-fondation de la Compagnie de Jésus passe par l'acquisition d'un sens ecclésial profond dans nos cœurs¹⁸. Il suffit de tirer deux phrases du discours aux Procureurs sur l'état de la Compagnie : « Maître Ignace nous voulait en mission d'Église et non attachés à nos œuvres propres » ; « Nous devons être connus dans l'Église comme ceux qui cherchent la communion dans l'Esprit et qui font naître chez d'autres le même esprit missionnaire ».

5. Se sentir heureux dans l'Église, face à la hiérarchie et particulièrement au Pape

La communion avec l'Église hiérarchique est une des conditions pour que la Compagnie puisse accomplir sa mission, parce que nous sommes au service de l'Église et de ses pasteurs, particulièrement au service du Pontife romain. La *Formule de l'Institut* ne peut être plus explicite : « ... servir le Seigneur seul et l'Église son Épouse sous le Pontife Romain, Vicaire du Christ sur la terre... [1]. Deuxièmement, comme il demeure une des spécificités de notre charisme d'être à l'avant-garde, à la frontière, nous avons donc davantage besoin de l'appui, de la compréhension et de l'appréciation des pasteurs. En l'absence d'un vote de confiance initial, comme celui des explorateurs, il sera beaucoup plus difficile d'accomplir notre mission. Il faudra dépenser beaucoup d'énergie à dissiper des malentendus, donner des explications exhaustives, solliciter des pardons, etc. Étant, comme nous le sommes, un groupe qui se veut à l'avant-garde de l'Église, il nous faut être en son cœur. Troisièmement, en conséquence, celle qui souffre davantage, lorsque l'amour de l'Église s'affaiblit, c'est la Compagnie elle-même, puisque c'est là une des caractéristiques de notre manière de procéder (cf., p. ex., CG 34, d. 26, nn. 9-11).

Les débuts du pontificat de Jean-Paul II ont été terriblement orageux pour la Compagnie. Avec Paul VI, aussi, il y eut un dur affrontement à propos des degrés. Dans notre histoire, les relations avec les Pontifes n'ont pas toujours été des plus agréables. Pourtant, l'esprit du quatrième vœu nous appelle, pour être fidèles à notre charisme, à une adhésion particulière à la figure du Pontife, par-dessus nos goûts personnels. Le texte de la *Formule* est frappant et décisif :

... en vue d'une plus grande dévotion dans l'obéissance au Siège Apostolique, d'une plus grande abnégation de nos volontés et d'une plus sûre direction de l'Esprit Saint, nous avons jugé qu'il était suprêmement utile que chacun de nous et tous ceux qui feront à l'avenir la même profession soient liés, en plus de ce lien commun des trois vœux, par un vœu spécial en vertu duquel nous soyons tenus d'exécuter sans aucune tergiversation ni excuse, immédiatement, autant que cela dépend de nous, tout ce qu'ordonnent le Pontife Romain actuel et les autres qui lui succéderont, concernant le bien des âmes et la propagation de la foi ... [3].

¹⁷ Jean-Paul II « Discours au début de la 34^e Congrégation Générale » (5 janvier 1995), n. 1.

¹⁸ Voir Peter-Hans Kolvenbach, S.J., « Discours sur l'état de la Compagnie », § D. 2 : « La communion dans l'Église ».

Je pense que là-dessus, nous avons besoin de conversion, moi le premier¹⁹. Récemment, le Pape a écrit une lettre au Père Général, lui demandant expressément d'envoyer de jeunes jésuites à l'Université Grégorienne de Rome. Comment réagissons-nous à cette demande? Avec la promptitude qu'Ignace et Arrupe demanderaient, de sorte que la Curie soit envahie par les nombreuses lettres de candidats? ou nous dissimulant, critiquant les manœuvres des professeurs de la Grégorienne, nous cachant pour ne pas être rejoints? Comment les autres groupes répondraient-ils à une telle demande? J'imagine qu'ils feraient la queue pour répondre à cet appel du Pape et considéreraient cet appel et sa demande comme une part intégrante de la promotion de leurs vocations. Personnellement, je n'ai aucune envie d'aller à la Grégorienne ; et comme je suis professeur de théologie, je sais que je cours un certain risque d'y arriver un jour. Mais si, dans la Compagnie, nous ne sommes pas enthousiastes pour ce genre de missions pontificales, nous trahissons notre principe et fondement principal, le plus authentique de nos origines.

Un cinquième élément d'une culture jésuite des vocations repose donc sur le fait de mettre nos forces apostoliques au service des objectifs principaux et des initiatives soulignés par le Pape et les évêques. Sur cette attitude d'adhésion au Pape on a écrit quelques-unes des pages les plus glorieuses et les plus dévouées de notre histoire, qui ont façonné notre identité.

6. Expérience communautaire de la foi

Je vais partir d'une triple constatation :

a) Deux des expressions de notre tradition que nous aimons le plus à citer aujourd'hui sont les suivantes : « Compagnie de Jésus, Compagnie d'amour », de saint François Xavier, et cette autre, du pèlerin : « amis dans le Seigneur »²⁰. Ces formules transportent les jeunes jésuites et présentent la Compagnie telle qu'ils la voudraient.

b) Selon l'étude citée d'O'Malley, l'une des raisons qui motivaient les nouveaux candidats à entrer dans la Compagnie durant les premiers généralats était la manière familière et amicale des jésuites entre eux²¹. Ce que nous désignerions aujourd'hui comme l'union des esprits et des cœurs et les styles de vie communautaire.

c) La bibliographie sur les vocations et la pastorale des vocations répètent presque à satiété que l'un des facteurs les plus recherchés par les nouvelles vocations de nos jours est la vie en communauté. Il s'ensuit qu'une vie communautaire forte est un des meilleurs moteurs de promotion des vocations.

Cette triple constatation faite, nous pouvons passer à la réflexion. Le Père Général nous a incités, par des appels urgents et dans un langage franc, dur et exigeant, à réviser en profondeur notre manière de procéder en ce domaine²². Il y a ceux qui pensent que sans un renouveau

¹⁹ La 34^e Congrégation Générale a consacré le décret onze à la « juste attitude de service au sein de l'Église », reconnaissant ainsi l'importance de ce sujet.

²⁰ La CG 34, d. 26, n. 10, rappelle la première expression. Elle provient d'une lettre de Xavier à Ignace, rédigée depuis Cochin le 12 janvier 1549. La seconde provient d'une lettre à Juan de Verdolay, le 14 juillet 1537. On peut voir l'étude de J. Osuna, *Amigos en el Señor. Unidos para la dispersión* (Colección Manresa 18), Bilbao : Mensajero – Santander : Sal Terrae, 1998.

²¹ Voir O'Malley, *The First Jesuits*, cit., 55.

²² Voir, en particulier, sa « Lettre sur la vie communautaire » du 12 mars 1998.

profond de nos communautés et de nos styles de vie communautaire, 80 % des communautés de la Compagnie en territoire européen disparaîtront.

Un sixième élément d'une culture authentiquement ignatienne et jésuite des vocations consiste dans la vigueur de l'union des esprits, fruit d'un échange spirituel profond entre les compagnons, de la célébration de la foi ensemble, du partage de la mission, de l'aide mutuelle apportée dans la prise de décisions apostoliques, du repos et de la détente pris ensemble, des conversations apostoliques, de l'attention et de l'affection mutuelles, du climat religieux, apostolique et de pauvreté propre à des communautés formées de personnes qui ne cherchent autre chose que les intérêts de Jésus Christ²³.

7. Appréciation des vocations sacerdotales et consacrées

Sans aucun doute, l'articulation des différentes vocations au sein de l'Église est un des sujets les plus débattus de la période post-conciliaire. Après avoir renoncé, avec raison, à la pastorale des vocations qui se pratiquait autrefois, sous l'inspiration de la théologie de l'état de perfection, nous sommes restés pratiquement sans aucune pastorale des vocations. Il nous coûte beaucoup d'en reconstruire une autre, sous de nouvelles données théologiques. Il y en a qui pensent que la pastorale des vocations n'est plus d'actualité ou qu'elle devrait être centrée sur l'habilitation des laïcs dans une Église encore excessivement cléricale.

Un regard vers Ignace nous fait voir qu'une de ses préoccupations principales était les vocations. De Barcelone, après l'échec de Jérusalem, il commença à rassembler quelques compagnons (*Aut.* [56]). Il lui coûta beaucoup de gagner Maître François Xavier et Jérôme Nadal, pour ne mentionner que deux cas spectaculaires. Dans ses instructions à ceux qu'il envoyait en mission, une des recommandations était qu'ils « ouvrent l'œil », dans la recherche de candidats aptes à la Compagnie²⁴. La pastorale des vocations a donc été une constante de notre tradition et de notre manière de procéder²⁵.

Les Exercices ont été, et peuvent continuer d'être, une formidable école de vocations. Tout dépendra de la manière dont nous les donnons, la manière dont nous en assimilons toute la sagesse concernant la nécessité de « l'élection d'un état de vie » ; c'est-à-dire, du discernement de la vocation particulière de chacun. Ce qui suppose une transmission catéchétique préalable, avec ses narrations et son imaginaire propre, de l'excellence des formes distinctes de vie que l'on retrouve dans l'Église. Si, aujourd'hui, nous n'agissons pas ainsi, si nous ne transmettons pas la beauté de notre vocation, nous nous éloignerons de notre tradition.

Comme dernier exemple, dans le domaine des vocations, les modèles d'identification et d'émulation conservent une importance capitale. Dans l'Église ancienne, la *Vie de saint Antoine*, attribuée à saint Athanase, a représenté la plus grande propagande pour la vie monastique. Dans la Compagnie, les lettres de Xavier ont produit un effet formidable dans l'Europe tout entière. Malheureusement, dans beaucoup de nos centres d'enseignement et de nos groupes de jeunes, on ne connaît pas la vie de nos saints.

²³ Cf. les lettres de saint Ignace à Juan Pelletier (Rome, 13 juin 1551) et à Diego Miró (Rome, 1^{er} février 1553).

²⁴ Voir la lettre d'Ignace à Fulvio Androzzi du 18 juillet 1556. Dans le même sens, Osuna, *Amigos en el Señor* ..., *cit.*, 245.

²⁵ Víctor Betancourt, S.J., « Ignatius and the Decree on Vocations », *Promotio Iustitiae* 62 (septembre 1995), 93-98. Voir aussi deux de ses travaux inédits : *Ritos humanos y ritos cristianos* (Rome 1995) ; *La Promoción vocacional ignaciana. Teoría y praxis* (Frankfurt, 1995).

Un septième élément d'une culture jésuite des vocations sera une catéchèse bien élaborée sur les diverses formes de vie dans l'Église et leur beauté, en même temps que la préparation, éloignée comme directe, à l'élection d'un état de vie.

III. Notre espérance

De même qu'il est certain que les vocations sont un don du Seigneur, hors de tout mérite ou de « production mécanique », il n'en existe pas moins des facteurs déterminés qui aident à créer un bouillon de culture propice. Il s'ensuit que nous pouvons nous ouvrir à l'espérance que le même Seigneur qui a fondé la Compagnie la maintiendra à son service. À nous, serviteurs inutiles, il revient d'assurer en toute sincérité la fidélité à notre vocation et à notre tradition. Ceci étant dit, si en n'importe quel ministère de la Compagnie (1) nous apparaissions comme amoureux de Jésus Christ, dont nous ne pouvons cesser de parler à temps et à contre-temps ; (2) si ce ministère tient compte de la souffrance du monde, l'injustice et la pauvreté, et tente, dans sa propre sphère, de la soulager ; (4) si nous proposons là une structure mystagogique adaptée, à partir des Exercices, aux pauvres et à nos collaborateurs, (3) où Notre Dame occupe une place distincte ; (6) si là nous partageons notre foi avec d'autres compagnons, la vivons et l'exprimons communautairement, y compris dans la liturgie, et (5) si on nous perçoit comme un groupe ecclésial, inséré dans l'Église, participant à ses joies et à ses peines, à l'avant-garde des initiatives du Pape pour l'évangélisation, (7) avec une bonne catéchèse sur les différentes formes de vie dans l'Église, nous serons fidèles à notre tradition et à notre manière de procéder. Puisse alors le maître de la moisson envoyer, par sa grande miséricorde et son extrême bonté, de nombreux jeunes à la Compagnie de son Fils, pour vivre et mourir avec lui et pour lui !

Gabino Uríbarri, S.J.
La Bañeza 43, port 3, esc. 1^a, 5^o C
28035 Madrid
ESPAGNE

+34 91 386 3342 (fax)
dlainez@inicia.es

+++++

LETTRE

À l'attention du Directeur,

C'est avec vif intérêt que j'ai lu *Promotio Iustitiae* 72 et 73, et que j'y ai remarqué, y compris dans les orientations du Père Général, l'insistance implicite à adapter encore plus l'apostolat social aux exigences toujours nouvelles des personnes auxquelles il est destiné.

J'ai constaté avec grand plaisir que vous considérez la « Communication » comme la première des « Priorités et Perspectives » et que vous mentionnez aussi les nouvelles technologies, comme pouvant être utiles « pour nouer entre les membres la communion, la charité et l'amour » (*PJ* 73, page 26).

J'ai l'espoir que les Fils de la Compagnie réalisent enfin comme il est important de s'ouvrir aux problématiques des nouvelles technologies, comme les *Normes complémentaires* n. 303 et n. 97 le requièrent (voir ci-dessous)

Nonobstant, il ne faudrait pas tout limiter au niveau de moyens ou d'instruments.

De fait, en particulier pour l'apostolat social, ces nouveaux instruments – dès les commencements du cinéma, de la radio et, aujourd'hui, de la télé, etc. – ont pris une importance particulière. Ils ont en effet une influence substantielle sur la manière presque instinctive qui ont les personnes de regarder le monde et donc d'avoir de critères religieux et moraux. Pour cette raison, ceux engagés dans l'apostolat social aujourd'hui se heurtent à des nouvelles difficultés qu'ils ne savent pas comment résoudre, alors qu'une connaissance adéquate de ces problématiques pourrait leur être de plus utile. Le fait est qu'ils se trouvent à opérer avec des personnes (individus et groupes) qui sans le savoir agissent sous l'influence des médias et qui se voient imposer une mentalité consumériste et réductionniste. On croit donc pouvoir parler de saveurs à des gens qui ont perdu le goût.

C'est là un discours qui va bien plus loin que la simple adaptation des nouveaux moyens et instruments. Il s'agit d'aider les vieilles personnes, inquiétées face aux nouveaux médias, mais aussi les plus jeunes qui d'une certaine manière sont déjà victimes de la nouvelle mentalité et qui pourtant ont de la peine à s'en apercevoir.

Nazareno Taddei, S.J.
Via XX Settembre 78
19121 La Spezia
ITALIE

+39 0187 778 147 (tel/fax)
edav@col.it
www.edav.it
www.diodopointernet.it

Normes Complémentaires

303 §1. La Compagnie doit reconnaître que la communication n'est pas avant tout un secteur apostolique réservé à quelques jésuites « professionnels », mais bien plutôt une dimen-

sion majeure de toutes nos activités apostoliques. C'est pourquoi tout jésuite, dans la mesure où il veut être apostoliquement efficace, doit être attentif à la culture moderne de la communication, connaître ses moyens d'expression, ses symboles, sa force et sa faiblesse¹³⁹.

§2. Nous devons collaborer avec le monde des médias, pour que le vrai visage de l'Église puisse y apparaître et que l'Évangile y soit aussi inculturé. Même si nous devons être avant tout fidèles à la vérité, notre sens ignatien du « sentire cum Ecclesia » nous mènera à présenter ce qui est en elle digne de louange¹⁴⁰.

§3. Nonobstant la formation générale qui doit être donnée à tous, selon ..., pour que, dans l'accomplissement de notre mission, nous utilisions efficacement les moyens de communication sociale, d'une manière juste et adaptée aux besoins comme aux possibilités offertes à notre apostolat, les Supérieurs Majeurs choisiront en temps voulu et orienteront quelques hommes dotés d'esprit religieux et d'autres qualités pour que, devenus experts à un degré ou l'autre de spécialisation et titulaires de titres académiques, ils aient la compétence requise pour employer les moyens de communication sociale et même pour y diriger les autres¹⁴¹.

96 §1. Pendant tout le cours des études, les scolastiques s'exerceront aux moyens d'expression qui conviennent aux hommes de notre temps; maniant parfaitement la parole et la plume, ils seront plus aptes à annoncer l'Évangile du Christ; on leur fournira des occasions convenables d'accéder aux moyens audiovisuels, ainsi que la façon de s'en servir d'une manière à la fois compétente et apostolique⁵⁹.

§2. Pour y parvenir, dans la formation, aussi bien première que permanente, on proposera à tous des programmes bien structurés qui apprennent à juger les manières de s'exprimer propres à cette nouvelle culture, à apprécier aussi sa valeur esthétique, et enfin à utiliser les moyens de communication dans des réunions de groupes⁶⁰.

+ + + + +

¹³⁹ Cf. CG 34, d. 15, nn. 1, 3.

¹⁴⁰ CG 34, d. 11, n. 26.

¹⁴¹ Cf. CG 31, d. 35, n. 3 ; CG 34, d. 15, n. 9.

⁵⁹ CG 31, d., nn 18, 19 ; cf. CG 32, d. 6, n. 27.

⁶⁰ Cf. CG 34, d. 15, n. 9.